



En bonne compagnie

■ ■ ■ En 25 ans, Thierry Pedeloup a fait d'Ethics Group un acteur qui compte dans le domaine du conseil opérationnel au service de la transformation des organisations et des territoires. Un succès qui s'appuie sur de fortes convictions. P.24

Flash Therapeutics lève des fonds et accélère

■ La société de biotechnologie toulousaine spécialisée dans les thérapies par transfert d'ARN et d'ADN veut doubler ses capacités de production d'ici deux ans. P.8

AT & C voit toujours plus haut

■ La PME montalbanaise, spécialiste des chariots élévateurs, entend diversifier son activité dans les batteries et le domaine agricole. P.5

La Maison Marah lance sa collection

■ Le duo d'entrepreneuses toulousaines peaufine son premier catalogue d'objets artisanaux pour la maison. P.2

7 pages d'annonces légales
Pages 13 à 19

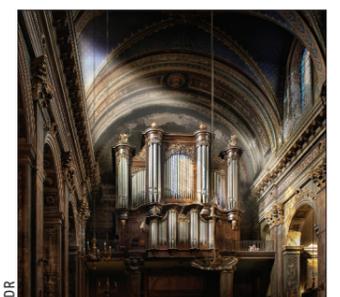
Immobilier: les prix flambent en région

Déjouant tous les pronostics, le marché immobilier reste très dynamique depuis le début de l'année, en région Occitanie comme dans le reste de l'Hexagone. Le nombre record de transactions enregistrées par les notaires en 2019 à l'échelle nationale, soit un million au total, sera très certainement largement battu en 2021. Conséquence, les prix grimpent inexorablement dans les métropoles et leurs périphéries mais aussi dans les départements limitrophes où l'on assiste également à une valse des étiquettes. Les villes moyennes comme ici Montauban, Albi ou Auch font, elles aussi, face une flambée des prix. Une tendance qui ne paraît pas près de s'inverser: les avant-contrats signés cet été dans les études des notaires de la chambre interdépartementale confirment cette poussée spéculative. Plus que jamais, la pierre est une valeur refuge pour nos concitoyens. P. 5



La reprise se confirme en Occitanie

Les indicateurs sont au vert dans la plupart des secteurs selon la direction régionale de la Banque de France qui vient de publier les résultats d'une nouvelle enquête de conjoncture. Dans l'industrie, les services aussi bien que dans le BTP, les dirigeants d'entreprise ont revu à la hausse leurs prévisions de croissance de début d'année. Pour preuve, les programmes d'investissement se poursuivent. Une embellie qui masque les difficultés persistantes que rencontre l'aéronautique. P. 8



Orgue et préjugés...

■ La musique est partout cette semaine: dans les églises, les cathédrales, les basiliques, à la Halle aux Grains, dans la cour du conseil départemental dans les clubs, il vous suffit de tendre l'oreille. À moins que vous ne préfériez les lumières d'une scène de théâtre. Là aussi les propositions fourmillent. P.22-23





Votre engagement et notre savoir-faire au service de nos emplois.

Rejoignez-nous !





Inspection du travail: 132 000 interventions

Les agents de contrôle de l'inspection du travail ont réalisé près de 132 000 interventions au premier semestre 2021 en France, auprès de 80 000 établissements, dont 27 % dans le secteur du BTP et 12 % dans le commerce. Parmi ces interventions, 45 000 d'entre elles ont été réalisées en matière de prévention de la santé et de la sécurité des travailleurs. 21 570 interventions ont notamment porté sur les mesures de protection contre la Covid, 16 231 interventions concernaient la prévention des chutes de hauteur et 6 948 interventions visaient le respect de la réglementation contre les risques liés à l'amiante.



31 000 interventions concernent le travail illégal

Sur les 132 000 interventions menées par l'Inspection du travail au premier semestre 2021, plus de 31 000 ont concerné le travail illégal et les fraudes à l'activité partielle. 7 769 interventions ont porté sur la fraude au travail détaché. Un chiffre d'ailleurs en baisse du fait de la réduction du nombre de travailleurs détachés depuis la crise sanitaire. Enfin, la fraude à l'activité partielle comptabilise à elle seule plus de 3 000 interventions. L'égalité professionnelle n'est pas restée. Les agents de contrôle de l'inspection du travail ont également réalisé près de 6 400 interventions.



52 % d'actifs résident dans les aires d'attraction en région

Selon une étude publiée par l'Insee, plus de la moitié des actifs en emploi en Occitanie résident dans une des aires d'attraction des villes de Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes, soit 1,2 million de personnes. À périmètre constant, 45 % y habitaient en 1990 contre 52 % aujourd'hui. Dans les aires de Toulouse et de Montpellier, les cadres sont très présents, tandis que les pôles de Perpignan et Nîmes en accueillent moins. Le pôle de Toulouse, qui s'étend sur 18 communes, compte 32 % de cadres parmi ses habitants en activité contre 27 % dans l'ensemble de l'aire.

Sarah Gomez. Avec sa complice Emma Rodriguez, elle lance en novembre, la marque d'objets, Maison Marah, un concept innovant sur la toile.



Co-créations artisanales

Proposer sur la toile une nouvelle marque d'objets de la maison dans un esprit minimaliste, en co-création avec des artisans tel est le projet de deux Toulousaines, Sarah Gomez, 37 ans, et Emma Rodriguez, 27 ans. Elles s'approprient à dévoiler la première collection de la Maison Marah en novembre. « Nous nous sommes rencontrées dans l'industrie de la parfumerie et de la cosmétique. Nous avons eu envie de développer un projet qui nous ressemble, autour de valeurs humaines. Lors d'une discussion, nous avons constaté que nous ne prenions plus de plaisir à acheter des objets de la maison par manque de visibilité sur leur traçabilité. Ainsi, est née en avril dernier, l'idée de redonner du sens, de l'histoire à nos objets en créant des partenariats avec des artisans locaux, d'autant qu'avec l'émergence du télétravail, nous passons tous plus de temps chez nous. Notre objectif est d'offrir une expérience différente aux clients, de leur donner la possibilité d'avoir un intérieur qui leur correspond, dans un style moderne et minimaliste », explique la cofondatrice Sarah Gomez, diplômée

d'un master en management à Sup de Co La Rochelle. La marque, qui prend le parti de voguer sur la slow life et qui a sondé ses partenaires sur le réseau social Instagram, regroupe une quinzaine d'artisans, dont des ébénistes, des céramistes, des illustrateurs, des verriers provenant de Biarritz, Bordeaux, Montpellier et Toulouse. Elle entend doubler son réseau d'ici un an en vue de mettre en lumière un large savoir-faire artisanal. « Nous cherchons à sourcer d'autres métiers, notamment des vanniers et des brodeuses ».

Quid du fonctionnement avec les artisans? « Nous souhaitons afficher de la transparence dans les prix et la traçabilité des matières. L'important est de rémunérer l'artisan à sa juste valeur, soit 80 % du prix qui intègre les heures de co-création, le façonnage, la réalisation, les frais et les charges de son atelier. Les prix sont par ailleurs fixés avec nos partenaires. Cependant, ils ne peuvent vendre leurs œuvres que sur notre site internet. De plus, nous leur laissons la porte ouverte une fois le contrat d'exclusivité terminé d'un an, et sommes solidaires quand à la réalisation de nouveaux projets ». La

marque qui cultive la notion d'écoresponsabilité, en mettant en avant des artisans locaux et des objets utiles, fonctionnels et durables, adopte aussi le concept de circuit court. « Via notre plateforme, nous ne voulons pas livrer hors des frontières hexagonales. Nous envisageons également de proposer un système de click and collect à Toulouse afin de simplifier la démarche auprès des acheteurs. » En parallèle des 300 articles estampillés Maison Marah et du nom du créateur qui seront proposés en préventes ou en petites séries sur le site internet, le duo envisage de créer du petit mobilier et des cosmétiques en marque propre.

Maison Marah, qui cible notamment des cadres âgés de 35 à 65 ans et des décorateurs d'intérieur, prévoit d'exposer dans des boutiques d'aménagement haut de gamme afin d'accroître sa visibilité et entend, sur le long terme, ouvrir, aux portes de la Ville rose, un show room avec un espace atelier dédié aux artisans partenaires. En attendant, la marque, qui souhaite recruter un alternant d'ici l'hiver, table sur 70 K€ de CA en 2022. J. L.

Ils bougent



DR

CHRISTIAN ASSAF ET STÉPHANE MARCEL PRENNENT LA TÊTE DE L'AGENCE RÉGIONALE ENERGIE CLIMAT (AREC) ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'AGENCE RÉGIONALE DES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES (ARIS)



DR

Christian Assaf, conseiller régional, a été élu président de l'Agence Régionale Energie Climat (Arec) à la suite de Thierry Cotelle. Il représentera également l'Arec au conseil de surveillance de l'Aris. À ses côtés, Stéphane Marcel, président de Créalia Occitanie depuis 2008, co-fondateur de l'entreprise montpelliéraine Smag et actuellement cadre dirigeant du groupe coopératif international InVivo, prend la présidence du conseil de surveillance de l'Agence régionale des Investissements Stratégiques (ARIS). La vocation de l'Aris, créée en 2020 par le Conseil régional, est de relocaliser en Occitanie des activités ou savoir-faire clés indispensables, assurer l'autonomie de la région sur le plan économique, accélérer la transition écologique du territoire et favoriser l'émergence de l'économie de demain. L'Aris a donc pour mission de soutenir des projets en particulier dans les secteurs clés de la santé, l'alimentation et l'agroalimentaire, les mobilités intelligentes, la transition écologique et énergétique et le numérique.

ÉVÉNEMENT

Révolution numérique : le notariat la tête dans le cloud

Notariat. Nice vient d'accueillir du 23 au 25 septembre le 117^e congrès des Notaires de France. Le thème 2021 est 100 % fédérateur : le numérique, l'homme et le droit.

Bienvenue dans le monde du progrès et du numérique vu par les notaires de France, rassemblés en congrès national à Nice pour une 117^e édition. Ouverture officielle signée Christian Estrosi, maire de Nice, particulièrement en verve. Inflation législative et réglementaire, arrivée des outils numériques, sécurité des transactions, l'édile est dans les clous côté thématiques. « Vous l'avez bien identifié, l'enjeu dans le futur de vos métiers est là. » Dans cette dématérialisation qui chamboule les usages, qui complexifie pour certains l'authentification des signatures, du moins pour l'heure. Le notaire, par nature une sécurité, un accompagnement de confiance, « rouage essentiel de notre vie sociale » ne devra pas céder au digital ce lien humain qui fait sa force et son expertise. D'où de sacrés défis à relever à l'heure de la transition numérique, vue par le prisme d'une profession qui, si elle vise effectivement l'amélioration du système juridique, ne compte pas y laisser son âme. Des défis introduits avec beaucoup d'éloquence, avec cours de littérature comparée assuré par M^e David Ambrosiano, président du Conseil supérieur du notariat, devant un « éminent public » où s'était glissé Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux.

FOCUS SUR LA CONVENTION D'OBJECTIFS

Elle a été signée en octobre 2020, entre le notariat et le garde des Sceaux. « Un pacte en réalité », souligne le président Ambrosiano, qui inclut l'actuelle rédaction d'un code de déontologie attendu dans son entrée en vigueur dès le 1^{er} juillet prochain. Et qui confirme en tribune le lancement de Notaires Infos, service d'informations juridiques made in notariat. « Nous avons prévu que nos consultants chevronnés traitent plus de 25 000 appels par an, et si cela coûte au notariat, je ne m'en plains pas », scande le président du CSN. Et au titre de la dématérialisation ? « Je vous avais promis 75 % d'études équipées en visioconférence, elles sont aujourd'hui plus de 85 % ». Le papier, lui, disparaît des offices, au profit d'un acte authentique à distance entré dans les mœurs.

ACTEURS DE LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT

Par la voix du président Ambrosiano, les notaires de France demandent aussi une vraie reconnaissance dans leur rôle pour lutter contre les financements occultes. « Lors de la visite du Gafi en France (Groupe d'action financière, NDLR), une douzaine d'experts

internationaux ont scruté les progrès de la France en matière de lutte contre le blanchiment. » Et de demander ouvertement au ministre de tutelle que le CSN soit reconnu comme une véritable autorité de supervision en la matière. « Le notariat est au cœur de ce dispositif, répondra Eric Dupond-Moretti, les évaluateurs du Gafi ne s'y sont pas trompés, et c'est un combat qui doit être mené tambour battant. » Banco.

LE MYSTÈRE DE L'ARTICLE 29, LA 3^e CARTE ET AUTRES COMPTES

Un peu en marge de la thématique 2021, le président du CSN, David Ambrosiano, aura profité de la présence d'Eric Dupond-Moretti pour soulever une problématique qui inquiète au plus haut point les praticiens. M^e Ambrosiano aura certes salué en préambule les excellentes relations tissées, mais qualifie ses espoirs « d'anéantis par un objet juridique non identifié », ce fameux article 29 « et la dévolution à l'avocat du pouvoir d'enjoindre à un greffier de tribunal d'apposer la formule exécutoire sur un accord qu'il n'a même pas vu et qu'il n'a pas le pouvoir d'apprécier. » Crime de lèse-majesté. « Nous nous sommes expliqués sur ce point, M. le ministre, vous connaissez notre désaccord, je sais votre position. Je la sais et je la respecte, mais je ne la partage pas. Et je tiens cette évolution, si elle se confirme, si elle n'est pas exposée à la censure du Conseil constitutionnel, pour une entorse douloureuse à notre système du droit. » La réponse de la Chancellerie de chair et d'os : lui aussi saluait la qualité des échanges avec le CSN, des échanges « fluides et francs ». Il répondra donc sur le même ton : « j'entends toutes vos interrogations, mais je ne partage aucune de vos craintes. Que craignez-vous ? Une confusion entre le rôle des officiers publics, dépositaires de l'autorité publique, et celui des avocats, dont l'indépendance à l'égard de l'État est un axe fondateur ? Vous vous inquiétez, en outre, d'une instrumentalisation du greffe, je veux vous dire ici que ces inquiétudes ne sont pas fondées, cette réforme prévoit que certains actes d'avocat, qui sont des actes sous seing privé, pourront être revêtus de la formule exécutoire par le greffier de la juridiction qui est un officier public, ce n'est ni une remise en cause de l'acte authentique et de la compétence des notaires, ni une révolution. Notre droit connaît déjà une procédure d'enregistrement des actes d'avocat en matière de divorce par consentement mutuel. » Que permettra cette mission



Aux côtés du garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti, M^e Olivier Herrnberger, président du congrès des notaires de France 2021, et M^e Lionel Monjeaud, vice-président et trésorier du 117^e congrès.

dévolue au greffe ? « De s'assurer que les actes soumis à cette nouvelle procédure correspondent effectivement à son champ d'application, ni plus, ni moins. Des garanties fortes sont prévues dans ce dispositif innovant, elles devraient être en mesure de vous rassurer pleinement. » Quant à la 3^e carte d'installation des nouveaux notaires, (arrêté du 11 août 2021 paru au JO du 27 août 2021), elle a pour « objectif de nommer 250 nouveaux professionnels pour la période 2021-2023 », confirme le ministre, avec la volonté d'ajuster les créations d'offices en tenant compte des deux premières cartes, mais aussi de l'impact de la crise sanitaire sur la profession. À noter que le tirage au sort se fera sous forme électronique.

ALLER PLUS LOIN ENSEMBLE, AUTOUR DE NOS VALEURS

Pour sûr, l'arrivée du numérique sera contrebalancée par une réflexion profonde et collaborative que le président Ambrosiano souhaite riche et régulière. Jusqu'à toucher les prémices du développement personnel. Un notaire sain dans un corps sain, avec l'esprit qui en découle. « Être clair avec soi-même », le vœu pieux du président du CSN. « En 2021, pourquoi avons-nous encore des notaires ? Qu'est-ce qui justifie, bon sang, l'existence du notariat ? En un mot, pourquoi et surtout pour qui ? » Des questions qui pourraient surprendre dans ce genre d'événement, mais qui pourtant sont l'essence même de ces rencontres annuelles. Et là apparaît, au détour des éléments de langage, un item apprécié des entreprises, mais encore peu rencontré dans la galaxie du droit et du chiffre : la raison d'être. « Nous avons réalisé un travail sur la raison d'être du notariat, en nous appuyant sur un collectif qui représente nos forces vives. Ce collectif n'a pas été élu, mais franchement,

chacun d'entre nous pourrait se reconnaître dans sa composition. » Un groupe de praticiens qui a « foré, exploité, retourné, labouré, enseigné, auditionné des dizaines de personnalités de toutes spécialités. Se sont dégagées de magnifiques surprises, parfois même des moments de grâce. » En synthèse, l'émotion en moins ? « Cette raison d'être et les valeurs qui lui sont associées doivent inspirer le notariat, elles doivent nous redonner de l'expérience, de la confiance, du tonus ! Réveiller nos énergies au cours de ces prochaines années ». Celles d'une transition pivot central des débats niçois. « À la réforme de la discipline de décourager les comportements nocifs, à la formation de donner la matière intellectuelle pour nourrir notre pratique, à la raison d'être et à nos valeurs de nous donner l'élan. » Et le président de prôner « un élan collectif aux bornes de nos études. Un élan collectif aux bornes de notre profession. Un élan collectif et des convictions, pour que nous puissions nous identifier à notre vocation. » Et de conclure : « nous refusons que cette raison d'être soit un prétexte à un repli dans l'autosatisfaction. Nous voulons qu'elle soit un cap pour nous, notaires, qu'elle soit un cap aussi pour tous nos collaborateurs. Nous voulons que cette raison d'être soit le cap pour l'équipage du notariat tout entier. » Fichtre, ça n'est plus un congrès, c'est une campagne !

UNE RÉFORME DE LA FORMATION AMBITIEUSE ET CONSENSUELLE

Félicitations du garde des Sceaux – un peu plus que d'usage – pour le choix de la thématique du congrès, qui lui tient tout particulièrement à cœur, celui du numérique et à travers lui la modernisation du droit et de la justice « dans l'intérêt du justiciable, en lui permettant d'accéder de manière plus

simple, plus rapide, plus effective, aux droits qui sont les siens. » Pour lui, inutile de rappeler l'avance prise par le notariat en la matière, citant en exemple la procuration notariée à distance. « Un choix qui a permis aux notaires de maintenir leurs activités pendant le confinement en mettant rapidement en place une solution de signature à distance sécurisée. Je me réjouis que le CSN souhaite avancer dans le développement de ses propres outils numériques. » Et de préciser que l'extension à d'autres actes notariés « pourra être envisagée » : applaudissements fournis dans la salle.

Focus sur la réforme de la formation de la profession, « une réforme attendue et ambitieuse, qui vise à instaurer une voie unique, sous l'égide de l'Institut national des formations notariales (INFN) en fusionnant les deux voies d'accès actuelles, universitaire et professionnelle. » Cap donc sur un diplôme universitaire, un choix de la profession, adoubi par la tutelle, « mais qui ne pourra se faire sans des échanges constructifs avec le ministère de l'Enseignement supérieur. » À Frédérique Vidal de marquer l'essai. Et pourquoi pas dès 2022, c'est en tout cas le souhait d'Eric Dupond-Moretti. « La profession de notaire reposera ainsi sur un socle commun et ses conditions d'accès seront évidemment beaucoup plus paisibles. » Ce nouveau cursus sera ouvert aux titulaires d'un master de droit, soit dans des universités ayant conclu une convention avec l'INFN, soit après une sélection sur dossier et entretien. Il se déroulera sur trois ans, une année d'enseignement, puis un stage notarial pendant deux ans. Les décrets devraient être rédigés « prochainement ». Petite moue à peine visible sur le visage des intervenants.

Autre concrétisation, l'avènement d'une réforme « ambitieuse », celle de la déontologie et de la discipline de toutes les professions du droit (projet de loi pour la Confiance dans l'institution judiciaire). Adopté par l'Assemblée nationale et depuis transmis au Sénat, il permettra une « régulation déontologique et disciplinaire en profondeur », à l'usage des praticiens comme des justiciables. « Il rassemblera de manière claire et lisible les principes sur lesquels repose votre profession, unifiera des régimes disciplinaires parfois hétérogènes, parfois obsolètes, avec la création de nouvelles juridictions disciplinaires. »

ISABELLE AUZIAS, TRIBUNE
CÔTE D'AZUR POUR
RÉSOLÉCO –
WWW.RESO-HEBDO-
ECO.COM



Relance. À la tête de la commission pour la relance durable de la construction de logements, François Rebsamen a remis le 22 septembre, au Premier ministre Jean Castex, la première partie de son rapport. Interview.

« On ne construit plus assez de logements en France ! »

Vous êtes depuis le 31 mai le président de la commission pour la relance durable de la construction de logements. Vous venez de remettre votre premier rapport au Premier ministre et à la ministre déléguée en charge du logement, quels constats avez-vous dressés ?

Mi-juillet et après de nombreuses auditions, nous avons validé, avec les 32 membres de la commission, un diagnostic partagé. Sans m'étendre davantage sur le sujet, nous avons été très fins dans l'analyse, puisque nous avons comparé les zones tendues et les zones détendues, le coût d'un nouvel habitant dans une ville, etc. Et finalement, le constat est assez simple: on ne construit plus assez de logements en France, qu'ils soient sociaux, intermédiaires ou neufs, pour répondre aux besoins de la population. Le sujet n'est pas encore bien perçu au niveau national, ni par tout le monde, mais ça va devenir un grand problème. Quand il y a une crise de l'offre, les prix ne tardent jamais à flamber. Les projections montrent en effet qu'il y aura une augmentation de la population à l'horizon 2040. Et s'il y a 10 millions de Français supplémentaires à loger, il faut pouvoir répondre en construisant entre 450 000 et 500 000 logements par an. Ce n'est pas la seule observation... Ne plus construire de logements a aussi un impact économique. Au premier trimestre, la construction était quasiment en panne et résultat: le PIB n'a pas progressé et le recul, aussi léger soit-il, du PIB est dû à l'absence de construction. Nous avons aussi remarqué une chose, les maires de France ne sont plus incités à construire puisqu'ils n'ont plus aucun retour sur investissement à l'acte de construire. Il ne va plus y avoir du tout de taxe d'habitation et la taxe sur le foncier bâti fait l'objet d'énormément d'exonéra-

tions, notamment sur le logement social dont nous avons besoin puisque 70 % de la population française est éligible au logement social.

Quelles solutions avez-vous proposées à Jean Castex et à Emmanuelle Wargon ?

Finalement, à partir de ce constat, nous avons fait 13 propositions.

Nous souhaitons tout d'abord faire comprendre au plus large public l'importance de l'acte de construction. Cela permet de répondre à des besoins, bien sûr, mais ça crée aussi de la richesse, non seulement pour la collectivité, mais pour le pays lui-même.

Nous avons aussi proposé que soit établi un contrat local entre l'État et les intercommunalités ou les communes dans les zones les plus tendues. En évaluant ensemble, État et collectivités, les besoins des collectivités et dans la mesure où les objectifs fixés venaient à être atteints, cela déclencherait le versement d'une aide de l'État qui reste encore à définir... C'est au Premier ministre de trancher.

Ensuite, j'ai proposé qu'il y ait une compensation intégrale par l'État du coût pour les communes des exonérations de TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties, NDLR) applicables au logement social pour les logements autorisés durant le mandat municipal actuel. Je ne peux pas faire prendre en compte le stock... Ce qui est assez injuste pour les collectivités qui ont aujourd'hui 40 à 45 % de logements collectifs à loyer modéré. Donc pour relancer la construction de logements, compensons sur tout ce qui va être construit. Mon idée est en effet de prendre le flux de construction de logements sociaux sur cinq ans et à la fin du mandat, les communes seront compensées à 100 %. J'ai même proposé que ça dure entre cinq et dix ans.



Jean Castex, Premier ministre, François Rebsamen, maire de Dijon, à la tête de la commission pour la relance durable de la construction de logements, et Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du Logement.

On peut très bien faire un bilan au bout de cinq ans et repartir pour un nouveau mandat...

J'ai également proposé, de la même manière, qu'il y ait une compensation intégrale de TFPB, pour le logement locatif intermédiaire construit, aux collectivités par un crédit d'impôt sur les sociétés à la charge de l'État.

On a aussi beaucoup travaillé sur le foncier. Si j'ai d'ores et déjà proposé que les maires puissent eux-mêmes décider de la suppression ou non de l'exonération des taxes sur le foncier bâti sur les deux pre-

mières années pour les logements neufs, d'autres propositions à ce sujet seront formulées dans la seconde partie du rapport, pour que les mesures législatives puissent être intégrées dans le projet de loi 4D (déconcentration, décentralisation, différenciation, décomplexification) de Jacqueline Gourault. Toutefois, il est clair qu'il faut que nous mettions en place une politique du foncier public et que l'évolution du prix du foncier soit concertée entre les collectivités et l'État. Il y a beaucoup de foncier aujourd'hui mais il

est gardé jalousement par les établissements publics ou l'État lui-même. Pour essayer de débloquer cela du côté de l'État, j'ai proposé que les administrations affectataires, celles à qui on achèterait ce foncier, voient la décote de ce foncier compensée. Ça a un coût pour le budget de l'État mais c'est la meilleure façon de faire sortir le foncier caché dans les ministères. Enfin, puisqu'on a obtenu une prolongation du fonds Friches avec 350 M€ supplémentaires pour 2022, j'ai proposé qu'à la fin de l'année 2022, on évalue le dispositif fonds Friches pour en assurer la pérennisation sur les zones très tendues, après une évaluation des besoins en zones tendues.

Vous devriez remettre la seconde partie de votre rapport à la fin du mois d'octobre, quel est finalement l'objectif de cette commission et de ce rapport ?

C'est assez simple, nous avons pour objectif de faire un certain nombre de propositions qui permettent une relance durable de la construction de logements. L'aspect

durable est important... je pense qu'il va aussi falloir qu'on aille vers des constructions bas carbone. La deuxième partie de la réflexion reposera notamment sur la simplification des règles, mais aussi sur l'encadrement des chartes promoteurs. Bref, nous avons tout un travail qui a déjà été amorcé mais qui n'est pas encore finalisé. Je pense aussi à la forme que prendront les contrats locaux dont je parlais tout à l'heure... Nous avons un mois pour le faire si on veut que cela soit intégré à la loi 4D.

Vous évoquez la construction et le foncier mais pas l'existant... Est-il prévu que l'État s'y intéresse ?

Cela va très certainement venir dans le débat. On sait qu'il y a de gros sujets de réhabilitation, de mise aux normes surtout énergétiques... Mais cela ne faisait pas partie des missions qui m'ont été confiées par le Premier ministre.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTONIN TABARD, LE JOURNAL DU PALAIS POUR RÉSOHEBDOECO - WWW.RESOHEBDO-ECO.COM



Relance du logement en Occitanie

12 000 logements sociaux programmés en 2021

■ ■ ■ La relance de la construction de logements et de la production de logements sociaux est un enjeu également majeur en Occitanie. En témoignent les échanges intervenus le lundi 20 septembre, entre le préfet de région, Étienne Guyot, et quatre membres de la commission Rebsamen chargée par le Premier ministre de formuler des propositions pour la relance de la construction de logements: le Président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc, la députée du Tarn-et-Garonne, Sylvie Pinel, le député de la Haute-Garonne, Mickaël Nogal, et le Président délégué de la Fédération des promoteurs immobiliers, Christian Terrassoux. Le préfet a également reçu l'ensemble des partenaires qui

concourent à la production de logements sociaux en Occitanie: la Région, Action Logement, la Banque des territoires, les bailleurs sociaux et les collectivités, afin d'accélérer la production de logements sociaux en région tant les besoins sont importants. De fait, plus de 100 000 ménages sont en attente d'un logement social en Occitanie. Chaque année, depuis 10 ans, près de 10 000 logements sociaux sont construits en Occitanie, la région figurant au 3^e rang national. Cependant, l'année 2020 a été marquée par un essoufflement de cette dynamique de production, de façon particulièrement marquée dans les territoires les plus tendus, le littoral et les métropoles de l'Occitanie. Face à ce constat partagé

au niveau national, l'État, l'Union Sociale pour l'Habitat, la Banque des territoires, Action Logement, ont convenu d'unir leurs efforts en faveur d'une relance ambitieuse de la production de logements locatifs sociaux. L'objectif au niveau national est de financer 250 000 logements locatifs sociaux sur deux ans (2021 et 2022), soit un investissement total d'environ 38 Mds€. Ces moyens, mobilisés dans le cadre du plan de relance, doivent permettre de relancer la production de logements sociaux. En Occitanie, le comité régional de l'habitat et de l'hébergement a validé en début d'année une programmation ambitieuse, au-delà de 12 000 logements pour l'année 2021.

Actualités

PROCHAIN 6 À 8 DE L'ÉCONOMIE ET DE LA FINANCE LE 12 OCTOBRE

Le Club Financier Occitanie, présidé par Stéphane Latouche, directeur régional de la Banque de France, et la CCI de Toulouse organisent le 12 octobre dans ses locaux (salle Gaston Doumergue, 2 rue d'Alsace Lorraine), un nouveau 6 à 8 de l'Économie et de la Finance autour du thème: « quels moyens de paiement pour demain? ». Interviendra sur ce sujet Claudine Hurman, directrice des infrastructures, innovation et paiements à la Banque de France. Anton Bielakoff, directeur général de la société Lyra, et Frantz Wazé, directeur général de la Banque Edel, apporteront leur témoignage. Inscription à l'adresse

<https://www.banque-france.fr/webform/6-8-de-leconomie-et-de-la-finance-2> Possibilité de participer à la conférence à distance.

LES SEMAINES DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE, DU 4 AU 15 OCTOBRE

Les opérateurs du Conseil en évolution professionnelle, composés en Occitanie de l'Apec et du Réseau EVA (centre interinstitutionnel de bilan de compétences, chambre de commerce et d'industrie, chambre des métiers et de l'artisanat, chambre d'agriculture) organisent les Semaines de l'évolution professionnelle, du 4 au 15 octobre prochain, un événement gratuit, 100 % digital, dédié aux entreprises, salariés et

indépendants du secteur privé. Au programme: plus d'une centaine de webinaires sur le thème de la formation, de l'évolution professionnelle, de l'orientation, ou encore des mutations du monde du travail. « Le conseil en évolution professionnelle est une opportunité extraordinaire offerte aux salariés qui ne savent pas toujours comment s'y prendre. De nombreux actifs ne se sentent pas à leur place ou ont envie d'évoluer mais n'ont pas les clés pour amorcer un nouveau virage. Ce service apporte des réponses concrètes », explique Marie Delon, directrice du projet CEP Occitanie.

NGE, CONCESSIONNAIRE DE L'AUTOROUTE A69

À l'issue de l'appel d'offres pour la

concession de l'A69, autoroute de 54 km entre Castres et Toulouse, c'est le groupement NGE (Nouvelles Générations d'Entrepreneurs) qui a été retenu pour sa réalisation. Pour mener à bien ce projet d'infrastructure déclarée d'utilité publique en juillet 2018, NGE s'appuiera sur les entreprises régionales et prévoit de créer près de 1000 emplois locaux. Une société dédiée dénommée Atosca, en charge de la concession, devrait être créée entre NGE et ses partenaires, à savoir l'exploitant de péage « flux libre » Ascendi, ainsi que les fonds d'infrastructure Quaero Capital et TIIC. La signature du contrat de concession est, elle, prévue au premier semestre 2022 tandis que le démarrage des travaux aura lieu en 2023.

en bref

Conjoncture. Le marché est toujours aussi dynamique en Occitanie. Les notaires anticipent pour 2021 un nombre record de transactions.

Immobilier: la flambée des prix se propage aux départements limitrophes

Avec plus d'un million de transactions immobilières enregistrées sur 12 mois, 2019 apparaissait déjà comme une année exceptionnelle. Mais 2021 pourrait bien lui voler la vedette, car selon les notaires, ce nombre pourrait grimper à 1 150 000 cette année. De fait, après un effondrement l'an dernier, en raison des mesures sanitaires liées à la crise Covid, le marché immobilier reste très dynamique, aussi bien à l'échelon national qu'en Occitanie. « Le goût des Français pour la pierre se confirme et même se renforce: l'achat immobilier reste une valeur refuge et le placement préféré de nos concitoyens », assure Frédéric Giral, notaire à Caraman, qui, avec Philippe Pailhes, notaire à Toulouse, a fait un point sur le marché en région à quelques jours d'une nouvelle édition du salon de l'immobilier qui s'est déroulé du 1^{er} au 3 octobre au Meett.

Au cours du premier semestre 2021, « les volumes de ventes dans l'ancien ont progressé de 15 à 20 % et la rentrée se présente également sous de bons auspices », ajoute ainsi Philippe Pailhes. Ce dynamisme est la conséquence d'un effet de rattrapage par rapport aux mois de confinement qui ont perturbé le marché l'an dernier, mais aussi d'un changement des



À Toulouse, les quartiers Saint-Étienne et Saint-Georges s'affichent à plus de 5 000 €/m².

comportements avec cette volonté de beaucoup de Français de posséder « une résidence semi-principale », détaille le notaire toulousain. Une notion qui remplace celle de résidence secondaire qui avait disparu, et dans laquelle on peut faire du télétravail.

FLAMBÉE DES PRIX EN TARN-ET-GARONNE

Cette nouvelle tendance dope les marchés périphériques. Pour preuve, l'envolée des prix constatée dans le Tarn-et-Garonne, notamment « qui a vraiment profité de ces changements de comportement », pointe Frédéric Giral. À Montauban, le prix au m² des appartements anciens a bondi de 14 % entre juin 2020 et juin 2021. Sur la même période, les prix des maisons

anciennes ont progressé de 6,5 % dans ce département, celui des terrains à bâtir de 11,1 %. Même constat dans le Tarn et le Gers: les prix des appartements anciens ont grimpé de 8,9 % à Albi et de 10,7 % à Auch. Les prix des maisons ont grimpé de 5 % dans le Tarn et de 6,2 % dans le Gers.

Cette flambée des étiquettes est tout aussi perceptible en Haute-Garonne. Dans le département le prix du m² des appartements anciens a progressé de 6 % en moyenne. Mais dans certaines communes, la facture s'alourdit un peu plus encore. En un an, les prix ont augmenté de 8,4 % à Toulouse, de 8,6 % à Castanet, de 10,1 % à Ramonville, de 10,3 % à Cugnaux, de 10,9 % à Colomiers, de 13,4 % à Fon-

sorbes... Dans la Ville rose, où le prix médian du m² s'établit désormais à 3 130 € (contre 2 730 €/m² en Haute-Garonne), cinq quartiers désormais ont franchi la barre des 5 000 €/m² au lieu de quatre précédemment: Saint-Étienne, les Carmes, le Capitole, Saint-Georges et désormais Saint-Aubin-place Dupuy.

Les prix ne semblent pas près de se stabiliser. En attestent les prix de vente mentionnés dans les avant-contrats signés en juillet chez les notaires du département: le prix au m² atteint désormais 2 930 €, soit 200 € de plus qu'en janvier.

En Haute-Garonne, les prix des maisons connaissent une progression tout aussi forte: +4,4 % pour un prix médian de l'ordre de 258 800 €. Un montant qui masque de fortes disparités, les étiquettes valant plus près de 430 000 € à Balma, voire 363 000 € à Pibrac et 355 000 € à Toulouse, le top 3 départemental. Les terrains à bâtir ont vu leur prix de vente médian progresser de même façon: +9,3 % sur 12 mois.

Cette flambée des prix nourrit les appétits de certains et déclenche des mises sur le marché. « Nous sommes aux prémices d'un marché spéculatif, avec un risque de bulle immobilière si cela venait à durer un ou deux ans de plus », prévient Philippe Pailhes.

AGNÈS BERGON

Solidarité. L'association montalbanaise bénéficie d'une aide de 50 K€ de l'État.

Montauban Services au services des mobilités

La Plateforme Mobilité 82, développée depuis 2013 par l'association Montauban Services, figure parmi les cinq associations tarn-et-garonnaises bénéficiaires du plan de soutien exceptionnel de 100 M€ destiné à soutenir les acteurs associatifs mis en place par Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, pour atténuer les effets d'une crise épidémique qui pèse lourdement sur les populations les plus précaires. L'appel à projet lancé dans ce contexte vise à apporter des réponses structurelles en finançant des dispositifs destinés à lutter de manière pérenne contre la pauvreté. Les projets soutenus sur le plan national couvrent un large champ d'actions allant de l'accès aux biens essentiels à la lutte contre l'isolement ou encore au soutien à la parentalité.

En Tarn-et-Garonne, les cinq associations retenues agissent dans des domaines aussi variés que l'aide à la mobilité, la pratique d'activités sportives, l'aide alimentaire ou l'accès aux droits de femmes en situation d'isolement social et parfois exposées à des violences intrafamiliales. Le financement total de ces projets s'élève à 233 202 €.

Parmi ces lauréats, figure donc Montauban Services qui œuvre notamment pour lever les freins à la mobilité, qui constituent une probléma-

tique majeure en Tarn-et-Garonne. La plateforme de mobilité créée par l'association repose ainsi sur quatre actions principales: le Coup de pouce mecano, un service de réparation à moindre coût grâce aux partenariats noués avec 10 garages dans le département; le Kezacode, à savoir l'organisation d'ateliers d'apprentissage au code de la route; le Parcours mobilités physique et psychologique, une formation personnalisée de plusieurs semaines au « savoir bouger » pour accompagner les personnes dans leurs projets, analyser les besoins et proposer les réponses les plus appropriées; le service Mobiloc, la location de véhicules à tarif préférentiel pour se rendre sur son lieu de travail ou de formation.

La subvention allouée dans le cadre de cet appel à projet, d'un montant de 50 K€ (pour une opération dont le coût global représente 249 293 €) est destinée à l'acquisition de nouveaux véhicules de façon à accroître ainsi le nombre de bénéficiaires d'un service essentiel aux habitants les plus modestes.

En 2020, la Plateforme Mobilité 82 a soutenu 184 personnes sur l'ensemble de ses actions. Elle est présente sur tout le territoire du Tarn-et-Garonne, notamment grâce à des permanences dans neuf villes du territoire.

Mécanique. L'entreprise s'installe dans de nouveaux locaux et crée une filiale dédiée aux batteries, un enjeu de taille...

Les chariots élévateurs n'ont pas de secrets pour AT & C

AT & C à Montauban est devenu incontournable sur le terrain de la réparation de chariots élévateurs. La force de cette entreprise familiale? Jouer la carte de la disponibilité et de la proximité en proposant du sur-mesure, là où de grands groupes ne peuvent pas rivaliser.

Anthony Campari pourrait vous dire que le chariot élévateur mène à tout, pourquoi pas au métier de chef d'entreprise. En 1985, il a commencé sa carrière comme technicien pour un des leaders de la vente de chariots, la société allemande Still, puis il est devenu chef des ventes et formateur. En 2005, un fonds de pension chinois rachète la société. « À partir de ce moment-là, le changement a été radical, l'entreprise est passée d'une logique industrielle à une logique financière », Anthony Campari décide alors

de passer à autre chose et de fonder son entreprise. « La création est venue naturellement avec la maturité, ajoute Anthony Campari. Je suis parti en solo, j'ai été rattrapé par les clients qui m'ont poussé à continuer dans ce secteur. Je possédais un sérieux carnet d'adresses ».

UN MARCHÉ TRÈS SPÉCIALISÉ...

On trouve des chariots élévateurs partout où il y a des charges lourdes à porter, aussi bien chez un industriel que chez un agriculteur. « Mes clients sont des professionnels », ajoute Anthony Campari. S'il y a une chose que le dirigeant a très vite intégrée dans son activité, c'est la gestion de l'urgence. « Mes clients sont de petits entrepreneurs. Je dois donc réparer au plus vite. Je fais la différence entre celui qui a



AT & C, l'entreprise de chariots à taille humaine.

dix chariots et celui qui n'en exploite qu'un seul. Un engin en panne peut mettre en péril l'activité de l'entreprise. » AT & C travaille essentiellement avec des TPE et PME, les grands donneurs d'ordres étant trop compliqués, selon lui.

Sa force? Être désormais le seul indépendant du Tarn-et-Garonne. « Je peux réparer et

fabriquer des pièces qui n'existent plus. Ça me permet de réduire les prix sur les pièces et la main-d'œuvre ». Si vous dites à Anthony Campari que sa démarche est dans l'air du temps, écoresponsable, il sourit: « on n'a rien inventé, c'est une simple question de bon sens. Très souvent, on répare les choses que les autres ne veu-

lent pas réparer. »

L'entreprise emploie sept personnes: ces techniciens itinérants interviennent dans le Tarn-et-Garonne et tous les départements limitrophes. « Nous embauchons un autre technicien, un poste qui requiert des connaissances en mécanique, en électricité. Le reste on s'en charge », ajoute le chef d'entreprise.

La PME propose aussi à la vente des chariots élévateurs, une activité qui représente 50 % de son CA. Mais Anthony Campari insiste: « je ne vends pas seulement un chariot, je vends une solution. Nous répondons généralement aux pannes en moins de 12 heures »

VERS LA CRÉATION D'AT & C ÉNERGIE

Avec 400 clients en moyenne, un chiffre d'affaires de 1,7 M€, l'entreprise se dit prête à

absorber une nouvelle charge de travail et à relever d'autres défis. La fille du dirigeant, Eva a rejoint l'entreprise. De nouveaux locaux seront prêts au premier trimestre 2022, à Montauban, en bordure de RN 20 vers Albi. Anthony Campari souhaite y installer une filiale spécialisée dans les batteries de chariots élévateurs, un secteur où la demande est exponentielle. AT & C prévoit d'investir 1 M€. Cet espace de vente et cet atelier vont donner des ailes à l'entreprise. « L'objectif est de monter un pôle agricole privé avec un vendeur de tracteurs. Nous allons ainsi pouvoir répondre à un marché qui se développe en région, celui de la manutention agricole », conclut Anthony Campari, un chef d'entreprise pour qui l'efficacité rime avec pertinence.

DORISSE PRADAL

EN IMAGES

Solaire thermique : Heliofrance

Technologie. Boostée par le marché de la rénovation énergétique des bâtiments, la PME de Bérat, en Haute-Garonne, enregistre une croissance à deux chiffres depuis 2019.



Le processus de fabrication des kits est réalisé sur site et la fabrication des composants de plus en plus internalisée : découpes du cadre des panneaux solaires, assemblage, cintrage, soudure, collage, moussages des accumulateurs... En 2021, 300 K€ ont été investis dans l'achat d'une machine de découpe à jet d'eau, d'une plieuse à commande numérique et d'une ligne inox pour la fabrication des échangeurs (composants des accumulateurs). Ces investissements permettent à l'entreprise de gagner en autonomie s'agissant de l'approvisionnement en pièces et de la gestion des stocks. Grâce à ces investissements, Heliofrance peut aussi mieux contrôler la qualité et in fine proposer des produits plus performants et plus compétitifs. Il est plus facile de trouver de la matière première que des pièces usinées. La PME est ainsi peu impactée par les tensions apparues sur les livraisons de matériaux. Seul le cuivre pourrait manquer.

EN IMAGES

ne connaît pas la crise

Un succès dû aux performances de ses produits : des panneaux solaires thermiques et des accumulateurs made in France, écolos et durables.



Six à sept modèles d'accumulateurs ou ballons sont proposés au catalogue pour l'eau chaude sanitaire ou le chauffage solaire. Montés à la main, les ballons ont une capacité de 300 l pour une consommation moyenne et économie de six personnes maximum par foyer. Arrivé en 2018 dans la holding PHX Support et, depuis 2019 directeur d'Héliofrance, Guillaume Gipouloux a structuré la société et redéfini ses objectifs pour le lancement de nouveaux projets.

Forte de son positionnement dans le secteur des énergies renouvelables, Héliofrance ne connaît pas la crise : la PME double son chiffre d'affaires depuis 2019. L'entreprise a misé sur une fabrication 100 % locale de kits de production d'eau chaude sanitaire et de chauffage solaire avec chauffe-eau et panneaux solaires thermiques made in Bérat. Une activité lancée en 2008 par l'entrepreneur Alain Loubet. Dirigeant de la société Xplorer, spécialisée dans la fabrication de détecteurs de métaux, il a consacré quatre ans au développement de ses produits, en mode bureau d'étude, avant de commencer la production en 2012 sur son site actuel et la commercialisation en 2019. Le chiffre d'affaires a doublé dès 2020 et sera encore meilleur en 2021. L'année 2022 promet d'être exceptionnelle avec des pré-commandes à hauteur de 5 M€ réalisées sur le marché des particuliers et de l'hôtellerie de plein air. L'entreprise emploie une vingtaine de salariés, prévoit d'embaucher cinq personnes d'ici la fin de l'année et 10 l'année prochaine en même temps que le lancement d'un nouveau ballon doté d'une nouvelle interface de régulation intégrée. Les kits de chauffe-eau solaire individuel représentent 80 % des ventes de l'entreprise.

TEXTES ET PHOTOS :
LYDIE LECARPENTIER



Les panneaux peuvent être installés plein sud, à l'est ou à l'ouest, au sol, en façade ou sur la toiture de particuliers, de bâtiments collectifs ou tertiaires. L'entreprise fournit principalement des artisans et développe de nouveaux marchés. 400 chauffe-eau étaient installés en 2019, tandis que 1300 kits ont été vendus cette année et plus de 3000 en 2022. Les ventes sont dopées par le dispositif MaPrimeRénov'. Les artisans intervenants dans ce cadre doivent être titulaires de la mention « Reconnu Garant Environnement Qualisol ou Qualicombi » (RGE) pour pouvoir en bénéficier. Sans aide de l'État, l'investissement pour un particulier est d'environ 4500 € et amorti en neuf ans. Les bâtiments tertiaires et industriels peuvent, eux, bénéficier de subventions de la part de l'Ademe à hauteur de 50 %.

Innovation. Pionnière et propriétaire de l'ARN messenger qui a la particularité d'être d'origine biologique contrairement aux produits de Pfizer et Moderna, la biotech Flash Therapeutics, basée à Toulouse, vient de lever 15 M€. L'objectif est de doubler, en deux ans, sa capacité de production et ainsi d'accélérer la mise sur le marché d'un nouveau vaccin contre la Covid en 2022.

Une croissance éclairée pour Flash Therapeutics

La biotech toulousaine Flash Therapeutics, spécialiste des thérapies par transfert d'ARN et d'ADN pour le compte de biotechs et de la recherche publique, est un peu à contre-courant des vaccins qui inondent le marché depuis quelques mois, dans la prévention contre la Covid.

En effet, la société toulousaine de thérapie génique, qui développe un procédé entièrement biologique, s'appuie à positionner le pays de Pasteur en tant que leader mondial de la bioproduction des technologies lentivirales à ADN et ARN. « De nombreuses équipes utilisent le système viral du virus de l'efficacité humaine pour transférer de l'ADN. Nous avons fait le pari de l'utiliser pour transférer de l'ARN (à savoir une « photocopie du gène »), une technologie que nous avons brevetée en 2015. Cette dernière a été spécifiquement conçue pour encapsuler du matériel génétique pour une expression transitoire des mécanismes d'édition de génomes, des antigènes ou des facteurs spécifiques cellulaires dans les cellules et les tissus. Et à l'heure actuelle, contrairement aux vaccins Pfizer ou Moderna qui synthétisent



Pascale Bouillé, PDG de Flash Therapeutics.

l'ARN à partir de procédés chimiques, nous fabriquons le procédé à partir de cellules humaines, ce qui lui confère un taux de réponse bien meilleur, car il n'est pas reconnu comme un étranger par le corps humain », souligne Pascale Bouillé, PDG de Flash Therapeutics, société issue de la fusion de Vectalys et de Flashcell, il y a trois ans.

Ce nouvel outil, qui se veut une promesse plus rapide et efficace contre la Covid, a notamment été lauréat de l'AMI Capacity Building en début d'année 2021 dans le cadre du plan de

relance, doté d'une enveloppe de 1,5 M€. Ce joli coup de pouce a ainsi pour objectif d'augmenter les capacités de production des lots cliniques et commerciaux grade GMP de vaccin Covid19 à ARN en 2022. « Cette enveloppe, qui a été doublée d'une aide de la Région à hauteur de 1 M€, nous a permis d'avancer sur l'étape de la plateforme de bioproduction », laquelle a pris ses quartiers dans un module indépendant du Centre d'Innovation Pierre Fabre. Un projet de production à grande échelle nécessaire pour convaincre notamment les

industriels, « car durant trop longtemps les investisseurs ont fait preuve d'un manque de confiance envers la recherche française. Ce nouvel outil de production nous permettra aussi de gagner des contrats commerciaux avec des sociétés de biotechnologies intéressées par notre technologie. »

70 COLLABORATEURS D'ICI DEUX ANS

Pour couvrir l'ensemble de ses développements en cours, la pépite toulousaine, qui ambitionne de fabriquer en série son vaccin dans sa nouvelle plateforme de bioproduction de 2000 m² d'ici le second trimestre 2022, a également signé un accord de financement de 15 M€, sur trois ans, auprès de TechLife Capital et d'Elaia Partners, son investisseur historique. « 800 m² sont d'ores et déjà en fonctionnement, pour l'activité des lots dédiés à la production et au contrôle de vecteurs de qualité de recherches. L'objectif d'ici 2023 est de poursuivre l'agrandissement, avec cette fois des zones de productions de lots cliniques et d'atteindre ainsi une surface de plus de 2000 m². Nous envisageons de réaliser 120 lots par an », explique Pascale Bouillé. Pour rappel, une pre-

mière tranche de 4 M€ versée en juillet est consacrée au développement de ses infrastructures de bioproduction et au renforcement de ses équipes commerciales, procédés, analytique et production. Ainsi, forte de près de 35 salariés, Flash Therapeutics qui a déjà recruté six nouveaux collaborateurs depuis la levée de fonds, envisage de doubler son effectif d'ici deux ans.

Si les études cliniques sur des patients doivent attendre la fin des travaux, les premières études sur animal, ont, quant à elles, déjà été menées en collaboration avec le laboratoire Cemipai basé à Montpellier. Pour l'étape suivante, la startup devra s'appuyer sur un autre laboratoire, un choix dont Sanofi semble être exclu « car ce dernier vient de conclure un accord avec Translate Bio aux États-Unis et ne souhaite pas faire des essais de système biologique, regrette la PDG. Ainsi, même si nous préférons que la technologie relève entièrement de la souveraineté française, nous visons l'international – lequel représente 2 M€ en 2020 –, souhaite « continuer sur cette lancée » et espère réaliser une croissance de 70 % en 2021.

Si l'attention est actuellement principalement portée sur le combat contre la Covid, Flash Therapeutics développe également des technologies appli-

cables pour le cancer, la médecine génératrice et les maladies génétiques. Dans le cadre d'un programme européen, qui réunit une dizaine de partenaires, Flash Therapeutics, entend collaborer avec le CHU de Toulouse d'ici quelques mois dans la prise en charge du lymphoedème ou dit la maladie du « gros bras », chez des patientes atteintes du cancer du sein. Preuve que le marché de la bioproduction connaît désormais une envolée, ce qui n'était pas encore le cas en France lorsque la biotech a changé de nom. « De fait, il y a de plus en plus de laboratoires qui décrivent le même type de technologie dans leur publication notamment en Chine, au Japon et aux États-Unis ce qui nous donne plus de poids auprès des industriels. Et si cette technologie a été développée et valorisée avec des collaborations en France et aux États-Unis, aujourd'hui il faut aller plus vite », conclut Pascale Bouillé.

Flash Therapeutics qui réalise plus de la moitié de son CA à l'international – lequel représente 2 M€ en 2020 –, souhaite « continuer sur cette lancée » et espère réaliser une croissance de 70 % en 2021.

JENNIFER LEGERON

Conjoncture. Au sortir de la crise, la Banque de France constate une amélioration de l'économie régionale malgré des situations contrastées selon les secteurs. Les prévisions sont revues, en effet, à la hausse pour les deux-tiers des entreprises interrogées.

Accélération de la reprise en Occitanie

La Banque de France vient de réviser une nouvelle fois ses prévisions de croissance du PIB français dont la hausse devrait atteindre 6,3 % cette année. L'horizon semble ainsi se dégager, comme le relève Stéphane Latouche, le directeur régional de la Banque de France, avec, depuis trois mois « un bon nombre d'entreprises, qui sont à 99 % de leur niveau d'activité d'avant-crise ». En Occitanie, la production industrielle a progressé : les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France tablent sur une plus forte augmentation de leurs chiffres d'affaires de 8 % en 2021 (soit un point de plus par rapport aux prévisions de début d'année). Même chose dans les services marchands où les dirigeants anticipent une hausse de 10 % de leur CA, soit quatre points de plus qu'en janvier. Dans le BTP, la production reste dynamique avec une progression attendue de 8 % sur l'année, soit un point de plus par rapport aux prévisions de janvier. Telles sont les



Dans l'informatique, les dirigeants tablent sur une hausse de 10 % de leur CA mais une réduction de 2 % de leurs effectifs.

bonnes nouvelles apportées par la dernière actualisation des résultats de l'enquête de conjoncture menée par la Banque de France auprès de 1 500 chefs d'entreprise de la région et dévoilée le 21 septembre par Pascal Robert, responsable du service études.

Cette embellie cache toutefois une grande hétérogénéité de situations. En effet, si certains secteurs sont en bonne voie de retrouver leur niveau d'avant-crise tels l'habillement (97 %),

les services à la personne (98 %), l'industrie pharmaceutique (98 %) ou encore l'édition (98 %), d'autres filières sont encore à la peine, notamment l'aéronautique et autres transports (80 %), l'hébergement (78 %) et l'automobile (81 %).

Globalement, les chefs d'entreprise sondés par la Banque de France portent un jugement favorable sur le niveau de leurs carnets de commandes, hormis l'industrie aéronautique. Le fer de lance de la région, qui a payé

un lourd tribut à la crise, peine en effet à redécoller, ce qui positionne l'Occitanie en retrait par rapport aux autres régions françaises où la reprise est davantage amorcée.

RECRUTEMENTS : PAS DE RÉVISION À LA HAUSSE

Si les indicateurs sont à la hausse pour les deux tiers des entreprises sondées, le directeur régional de la Banque de France pointe deux bémols. D'une part, malgré le rebond d'activité, dans certains secteurs, les effectifs sont en effet orientés à la baisse, notamment dans l'industrie avec un recul des effectifs prévu de 4 % sous l'effet des PSE, et de 2 % dans l'informatique, alors que les chefs d'entreprise du secteur prévoient une hausse de leur CA de 10 %. D'autre part, les difficultés d'approvisionnement freinent la reprise. Elles concernent 51 % des entreprises dans l'industrie avec, dans le trio de tête, l'automobile où 86 % des dirigeants ren-

contrent ce type de difficultés, les équipements électriques (76 %) et les machines et équipements (72 %).

Une autre crainte pour l'avenir se dessine, à savoir, comme le souligne Stéphane Latouche « le manque de rentabilité des entreprises, plus inquiétant que l'inflation ». Ainsi face à ces difficultés, la part des entreprises prévoyant une hausse de leur rentabilité se replie à 28 % dans l'industrie, à 30 % dans la filière aéronautique et à 27 % dans les services marchands. Pour autant, les programmes d'investissements se poursuivent dans tous les secteurs industriels et sont même révisés à la hausse passant de 68 à 73 %, ainsi que dans les services marchands (+39 % contre 7 %).

PAS DE DÉFAILLANCES EN CASCADE EN VUE

Le directeur régional de la Banque de France se veut rassurant. « Nous n'anticipons pas de vagues de faillites. » En effet, seules 7 % des entreprises d'Occi-

tanie sont considérées comme fragilisées par les effets de la crise sanitaire « en prenant en compte la baisse de la trésorerie, la hausse de l'endettement et une notation défavorable au moment de la crise » détaille-t-il. Les défaillances ont ainsi reculé de 31 % en un an (à fin juin). Les incidents de paiement ont également diminué de 40 %. Grâce aux différents dispositifs mis en place par l'État, 74 % des entreprises affichent ainsi une augmentation de trésorerie. En Occitanie, 57 300 entreprises ont fait appel au PGE, pour un montant global de 8 Mds€. 19 % d'entre elles entendent rembourser leur PGE cette année, et 57 % privilégient l'étalement sur cinq ans. « Le PGE est surtout un endettement de précaution pour faire face à un contexte incertain. Beaucoup ne l'utilisent pas mais le gardent pour plus tard », conclut La dette nette des entreprises en région est, elle, restée stable durant la crise. J. L.

Opinions

PAR ALFRED DE CRÉPY, DIRECTEUR DE LA GESTION, LIFENTO

Immobilier de santé: les atouts d'une véritable classe d'actifs de diversification

Les investisseurs cherchant à décorrélérer leur portefeuille voient les opportunités se raréfier fortement, ces dernières années. La profusion de liquidités accélère en effet la convergence des rendements à la baisse, parfois jusqu'à l'excès, limitant drastiquement les opportunités d'investissement. Pour autant, quelques classes d'actifs parviennent à conserver les attributs recherchés pour une véritable classe d'actifs de diversification. L'immobilier de santé, élargi au médico-social, en fait partie.

Commençons par son rendement. En dépit d'une baisse tendancielle depuis plusieurs années, celui-ci continue de dépasser de près de 150 pb celui de l'immobilier de bureaux. Une surperformance qui découle de moteurs qui lui sont propres et qui sont pour l'essentiel acycliques, à commencer par le vieillissement de la population et la réorientation massive des politiques publiques en faveur

du secteur. Le secteur étant caractérisé par un système d'autorisations, les opportunités d'investissement en neuf sont très limitées ce qui entretient la rareté relative de ces actifs. L'ensemble de ces spécificités permet ainsi de générer une décorrélation structurelle au regard des autres actifs immobiliers, dont la performance répond à des logiques économiques radicalement différentes.

L'importance croissante que prend le secteur de la santé et du médico-légal dans nos sociétés crée par ailleurs les conditions d'un marché immobilier à la fois profond, diversifié et liquide. Autant de conditions nécessaires pour faire de l'immobilier de santé une classe d'actifs à part entière au même titre que le résidentiel ou les bureaux, et non un marché de niche et pour permettre aux investisseurs d'allouer une poche significative de leur portefeuille sans crainte pour leur sortie.

Reste la performance extra-



Alfred de Crépy, Directeur de la Gestion, Lifento.

financière de cette classe d'actifs. La nature-même de ses usages permet de générer des externalités très largement positives pour la société: soins médicaux, accueil des personnes âgées ou handicapées, prise en charge de la dépendance... De quoi répondre aux exigences d'un nombre

croissant d'investisseurs à la recherche d'un véritable impact sur le monde, au-delà de la seule dimension ISR de leur investissement.

N'y aurait-il donc qu'à investir indistinctement dans cette classe d'actifs pour bénéficier de ces atouts? La réalité n'est pas si simple. Car ce potentiel de création de valeur financière et extra-financière a une contrepartie: la complexité. L'immobilier de santé est à la fois en pleine transformation, très hétérogène en matière d'usages, technique dans sa conception et objet d'un grand nombre de réglementations. À l'opposé d'un simple actif de portage, la valeur ne peut dès lors être créée qu'à travers une gestion résolument active, au plus près du terrain, grâce à une compréhension technique des enjeux et une grande proximité avec les opérateurs eux-mêmes. À cette condition, et à lui seul, l'immobilier de santé et du médico-légal sera en mesure de délivrer aux investisseurs son plein potentiel.



Réforme

Voilà quatre ans que le gouvernement bataille pour faire passer sa réforme de l'assurance chômage. Recalée deux fois par le Conseil d'État, elle est entrée en vigueur le 1^{er} octobre. Bercé sans doute par les prévisions de croissance qui ne sont qu'un effet de rattrapage, l'exécutif veut croire que le moment est venu de mettre ce nouveau mode de calcul des indemnités de chômage en application. N'entend-on pas partout et sur tous les tons que les entreprises peinent à recruter alors que des millions de personnes sont inscrites à Pole emploi? Le raccourci est tellement facile... Qui peut croire que les demandeurs d'emploi n'ont qu'une envie, celle de demeurer dans cet état d'incertitude et de précarité? Une palanquée d'économistes vient de le rappeler, qui pointe « une réforme inefficace, injuste et punitive ». Laquelle pénalisent qui plus est les plus précaires, ceux qui contre leur gré sont de fait abonnés aux contrats courts. Certains mythes ont décidément la peau dure. En attendant, la réforme permet au gouvernement de faire 2 Mds€ d'économie. À moindre risque.

A. B.

édito

le regard de Faro

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR LES 12-17 ANS



Vient de paraître

L'ARNAQUE DE LA VOITURE PROPRE, DE NICOLAS MEUNIER, ÉDITIONS HUGO DOC



La voiture propre n'existe pas, même électrique et son bilan écologique, en prenant en compte sa production, batterie comprise provoque une énorme pollution minière. Grosse émettrice de gaz à effet de serre, la construction des voitures électriques consomme aussi une très grande quantité de métaux:

lithium, aluminium, cuivre, cobalt... le boom annoncé de la production de « véhicules propres » réjouit le secteur minier, l'un des plus pollueurs au monde, et promet un enfer aux populations des régions riches de ces matières premières.

Acheter une voiture électrique aujourd'hui, c'est comme acheter un magnétoscope juste avant l'arrivée des DVD car entre obsolescence programmée et évolution extrêmement rapide de la technologie, les modèles électriques sont quasiment dépassés d'une année sur l'autre.

De quoi faire chuter leur valeur résiduelle, et donc orienter les clients vers des leasings. Ceux-ci invitent à changer de voiture tous les trois ans, ce qui ternit encore le bilan écologique: plus de voitures fabriquées = plus de pollution.

Stratégie. Pascal Ferron, vice-président de Walter France, et Mathieu Sautrau, conseiller reprise transmission à la CCI de Paris Ile-de-France, divulguent les bonnes pratiques pour réussir sa croissance externe. Ils intervenaient en binôme lors des Universités d'été de la profession comptable en cette rentrée de septembre.

Les clés de réussite d'une croissance externe

Lors des mois qui viennent de s'écouler, le marché de la reprise a été porté par des entreprises cherchant à se réinventer. Le nombre des repreneurs, dans l'absolu, notamment de primo-repreneurs, était en baisse; En revanche de nombreuses entreprises ont su être opportunistes et ont profité de la situation pour améliorer leur positionnement stratégique. Mais pour réussir sa croissance externe, il s'agit de connaître la réalité du marché, d'œuvrer avec méthode et d'éviter certains pièges.

LA RÉALITÉ DU MARCHÉ

Si l'on prend en compte le fait que 97 % des entreprises ont moins de 10 salariés, qu'un certain nombre de tout petites entreprises sont invendables car elles reposent uniquement sur le dirigeant, que les transmissions intrafamiliales représentent une part significative des opérations et que seulement un tiers des 55/59 ans anticipent leur transmission, ce ne sont que quelques milliers d'opérations de cession qui ont lieu chaque année en France.

DIRIGEANTS PROCHES DE LA RETRAITE

On pourrait penser que les dirigeants proches de la retraite sont les plus susceptibles de vendre. Pas obligatoirement. Les chefs d'entreprise entre 40 et 50 ans sont souvent plus distants par rapport à leur entreprise, et peuvent avoir envie de réaliser une opération patrimoniale, ou de faire passer un cap à leur « boîte », ou encore de partir sur un autre projet. Plutôt que de se focaliser sur l'âge, les dirigeants des entreprises repreneuses ont

tout intérêt à prendre en compte la taille de l'entreprise.

DÉFINIR UNE STRATÉGIE COHÉRENTE

La plupart des PME n'ont pas vraiment de stratégie. Elles évoluent par opportunisme au gré des événements. Or, lorsqu'on envisage de reprendre une entreprise, avant toute chose, il est impératif de commencer par réfléchir à ses propres objectifs – quels marchés, quels produits/services, quels clients, quelles compétences, quelle évolution. Il convient ensuite de déterminer ce qui peut être fait par croissance organique, et ce qu'il est préférable d'entreprendre par croissance externe, pour aller plus vite. Cela peut être de racheter un concurrent, un fournisseur ou un distributeur, ou encore d'acquérir un nouveau savoir-faire. C'est uniquement à ces conditions que le repreneur en puissance pourra apprécier si une bonne affaire qui se présente est réellement une bonne opportunité pour lui.

Parmi les mauvaises raisons, citons le fait de grossir pour grossir pour flatter son ego! Ou encore pour « atteindre une taille critique », notion qui, selon Pascal Ferron, ne veut rien dire, surtout au niveau des TPE/PME. « En revanche, le repreneur devra se poser la question du sens de l'acquisition: en quoi l'acquisition envisagée contribue-t-elle favorablement à ma stratégie pré-alablement définie? »

REVOIR SON ORGANISATION

Avant tout, le patron repreneur doit être absolument convaincu du bien-fondé de sa démarche de reprise d'entreprise. À cette condition seule-

ment, il trouvera l'énergie nécessaire en lui pour chercher une entreprise à reprendre, convaincre les intermédiaires, les banquiers, les cédants, et savoir rebondir en cas d'arrêt des négociations. Il devra également mettre en place une nouvelle organisation, dégager du temps et des moyens financiers, car monter une opération de croissance externe mobilise énormément de ressources, de temps et d'énergie. Le repreneur doit accorder du temps aux recherches, aux entretiens avec les cédants, à l'étude des dossiers, puis, une fois la reprise effective, à l'intégration des équipes reprises. Pour Mathieu Sautrau: « Il n'y a pas de corrélation entre la taille de l'entreprise à reprendre et le temps à y passer. Un dossier à un million d'euros peut mobiliser un temps fou, alors qu'à l'inverse de très gros dossiers peuvent se faire rapidement. » Le repreneur devra également identifier les ressources qui peuvent soutenir la démarche en interne, ou chercher des renforts à l'extérieur, pour sourcer les dossiers et les étudier notamment.

SOURCER LES ENTREPRISES

Rechercher soi-même une entreprise à reprendre quand on est déjà patron est chronophage. Confier la recherche à un organisme extérieur (CCI, Bpifrance, cessionpme.com...) permet de gagner du temps en sélectionnant les entreprises correspondant à sa stratégie et en écartant les vendeurs qui ne sont pas vraiment vendeurs!

Sur le marché affiché de la reprise d'entreprise, la concurrence est rude: pour une entreprise à reprendre, ce sont 15 à 20 postulants qui sont en lice. D'où l'intérêt du marché caché.

Comme le fait remarquer Pascal Ferron: « Il faut faire savoir que l'on est acheteur, ne pas hésiter à prendre contact en direct avec les entreprises que l'on a repérées, discuter, discuter, discuter, et vous vous apercevrez qu'un dirigeant « non vendeur », finalement, pourrait le devenir! À vous de le convaincre. » Dans ce cas, le nombre de concurrents peut baisser drastiquement. Une démarche de reprise d'entreprise pouvant durer de 12 à 18 mois, voire plus, il est recommandé d'avoir plusieurs dossiers à l'étude, et être prêt, aussi, à dire non, et ne pas le regretter.

RÉALISER SOI-MÊME LE PRÉDIAGNOSTIC

Une acquisition se signe rarement sur un premier dossier. Le repreneur potentiel doit faire une première étude rapide des comptes annuels, mais surtout prendre le temps de rendre visite aux cédants, et de discuter longuement, à plusieurs reprises, avec eux, de poser beaucoup de questions, ce qui lui permettra d'identifier par exemple qui porte le savoir-faire de l'entreprise, la réalité du portefeuille clients (savoir détecter les signaux faibles: le cédant est-il à l'aise quand il parle de ses clients?), de la trésorerie, etc. En effet, il faut prendre en compte le fait qu'un cédant va toujours annoncer en premier les bonnes nouvelles à son candidat repreneur: un bon chiffre d'affaires, une belle marge, etc. Ce n'est qu'au cours des discussions que celui-ci découvrira les mauvaises nouvelles, telle une marge certes, mais en baisse régulière, ou des machines mal entretenues, ou du personnel clé partant bientôt à la re-

traite... Il ne faut ni se braquer, ni s'aveugler.

CONTRACTUALISER UNE FOIS QUE LE PRÉDIAGNOSTIC EST BIEN AVANCÉ

Il est conseillé de ne pas faire intervenir les conseils – experts-comptables, avocats – tant que le dossier n'est pas bien avancé. De plus, sur le marché caché, l'acquéreur a un vrai rôle pédagogique vis-à-vis du cédant. La contractualisation commence par la lettre d'intention. Celle-ci formalise, entre autres, le périmètre de l'opération, le calendrier et le prix, avec le plus souvent un délai d'exclusivité. Pour Pascal Ferron: « Il est conseillé de rédiger cette lettre vous-même, avec vos mots à vous, qui reprendront vos échanges avec le cédant, sans langage trop juridique. Elle doit refléter la relation que vous avez nouée avec le cédant. Après cela, vous la soumettez à votre avocat. » Une fois cette LOI (letter of interest) signée, le candidat repreneur a fait 80 % du parcours. Les experts accomplissent leurs due-diligences, préparent le protocole intégrant les garanties d'actif et de passif. Il est essentiel de faire intervenir des conseils extérieurs, car si le repreneur est tombé amoureux du dossier, il n'aura plus aucun recul ni aucun sens critique!

PRENDRE EN CONSIDÉRATION LE TEMPS D'INTÉGRATION DES ÉQUIPES

La réussite d'une reprise d'entreprise est effective lorsque les équipes de la cible sont bien intégrées. Pour Mathieu Sautrau: « Ce facteur humain est essentiel. Or, on sous-estime toujours la culture de l'entreprise cible, surtout quand elle

regard



EMBALLER OU EMBALLAGE

L'Arc de triomphe, patrimoine national, sédiment de la grande histoire, fruit du sang et de la sueur du peuple français, constitue un legs politique, militaire, moral et artistique. Il appartient à tous et à chacun et tout particulièrement à ceux qui ne possèdent rien. Ceux qui reçoivent par délégation le soin de veiller sur cet héritage ne peuvent l'altérer, l'aliéner, pas plus que le dissimuler aux yeux des habitants de Paris comme de ses visiteurs. L'artiste contemporain est libre de construire son propre champ d'expression. Notre responsabilité est de protéger, chaque jour, l'intégrité de cet héritage. Intact, il a vocation à nous survivre...

THIERRY CARRÈRE
AVOCAT À TOULOUSE,
ANCIEN BÂTONNIER

est petite, et en conséquence le temps nécessaire pour intégrer cette culture. » C'est à l'acheteur de faire l'effort.

Pascal Ferron résume les clés de réussite: « Rester maître du temps, avoir plusieurs dossiers en parallèle, ce qui donne aussi des arguments pour les négociations, savoir s'entourer, savoir écartier certains dossiers, réajuster en cours de route, prendre le temps de discuter avec les cédants, et surtout être agile pour pouvoir rebondir en cas d'échec. »

PAR L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES D'OCCITANIE

Quels dégrèvements de taxe foncière pour les entreprises fermées pendant la crise ?

En raison de la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19, de nombreux propriétaires exploitants et propriétaires bailleurs connaissent des difficultés. Dans le cadre de la sortie de crise, des dégrèvements de taxe foncière peuvent être demandés.

DÉGRÈVEMENT DE TAXE FONCIÈRE AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES EXPLOITANTS

Les propriétaires exploitants peuvent obtenir le dégrèvement de la taxe foncière en cas d'inexploitation d'un immeuble à usage commercial ou industriel qu'ils utilisent. Le dégrèvement est subordonné à la triple

condition:

- que la vacance ou l'inexploitation soit indépendante de la volonté du contribuable;
- qu'elle ait une durée minimale de trois mois;
- et qu'elle concerne la totalité de l'immeuble ou une partie susceptible d'exploitation ou de location séparée.

Dans une série de réponses ministérielles concernant les commerces dits « non essentiels », les hôteliers et les exploitants des discothèques et bars de nuit, l'administration confirme que peuvent bénéficier de ce dégrèvement:

- les propriétaires exploitants des locaux fermés administra-

tivement en raison de la crise Covid-19 et qui remplissent ces conditions;

- mais aussi le propriétaire des locaux dès lors que, avant l'arrêt de l'exploitation, celui-ci utilisait lui-même l'immeuble ou donnait en location ces locaux munis du matériel nécessaire à leur exploitation.

Les réclamations tendant à obtenir le dégrèvement doivent être présentées au plus tard le 31 décembre de l'année suivant celle au cours de laquelle l'inexploitation atteint la durée minimum exigée (trois mois), soit jusqu'au 31 décembre 2021 pour la taxe foncière 2020.

DÉGRÈVEMENT DE TAXE

FONCIÈRE AU PROFIT DES PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Les collectivités locales peuvent octroyer un dégrèvement portant sur la taxe foncière (à l'exclusion des taxes annexes) due au titre de l'année 2021 aux propriétaires bailleurs de discothèques.

Pour en bénéficier, les conditions suivantes doivent être respectées:

- La délibération instituant le dégrèvement est prise au plus tard le 1^{er} octobre 2021.

• Les locaux utilisés par les établissements ont fait l'objet d'une fermeture administrative continue entre le 15 mars 2020 et le 8 juillet 2021 en rais-

son de la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19;

- Le propriétaire bailleur a totalement renoncé aux loyers au titre de 2020 au profit de son locataire exploitant.

Les propriétaires bailleurs concernés doivent faire une réclamation accompagnée des éléments permettant de justifier de la remise des loyers et de l'utilisation des locaux comme discothèque avant le 1^{er} novembre 2021.

Pour en savoir plus :

Article 1389, I du CGI BOI-IF-TFB-50-20-30 n° 60

Réponse ministérielle Nury du 27 avril 2021, Assemblée

nationale, n° 35916

Réponse ministérielle Brochard du 27 avril 2021, Assemblée nationale, n° 32561

Réponse ministérielle Savignat du 27 avril 2021, Assemblée nationale, n° 32840

Loi n° 2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021, art. 21

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Occitanie

1, Boulevard des Récollets,
CS 97802, 31078 Toulouse
Cedex 4.

Tél. 05 61 14 71 60

www.oec-occitanie.org

PAR DANIEL MINGAUD, avocat à la Cour, spécialiste en droit du travail

Covid-19 : l'obligation vaccinale des secteurs médico-sociaux en questions

Poursuivant ses offensives contre la Covid, le gouvernement redouble d'initiatives pour freiner la propagation de la pandémie dans le monde du travail.

Il a ainsi pris diverses mesures en ce sens dont la mise en place d'une obligation vaccinale pour les salariés des secteurs médico-sociaux.

Suspension du contrat de travail, mobilisation de jours de repos pour se faire vacciner... sont autant de nouveaux droits et obligations qui s'ajoutent désormais à l'arsenal juridique issu de la Loi n° 2021-1040 du 5 août 2021.

Décryptage...

QUELS JUSTIFICATIFS PRÉSENTER POUR SATISFAIRE À L'OBLIGATION VACCINALE ?

• Depuis le 15 septembre, et jusqu'au 15 octobre 2021, les salariés visés par l'obligation vaccinale ne pourront continuer à travailler que s'ils justifient :

- être engagés dans un schéma vaccinal comprenant plusieurs doses ou au moins une des doses requises, sous réserve de présenter le résultat, datant de moins de 72 heures, d'un test de dépistage négatif;

- avoir été vaccinés (statut vaccinal complet) en présentant un certificat de statut vac-

cinale ou, à défaut, le justificatif de l'administration des doses de vaccins requises;

- ou, ayant été contaminés, devoir attendre avant d'être vaccinés en présentant un certificat de rétablissement datant d'au moins 11 jours et de moins de six mois, puis le certificat de statut vaccinal à l'issue de cette période;

- ou, ne pas être soumis à l'obligation vaccinale en présentant un certificat médical de contre-indication.

• À compter du 16 octobre prochain, les salariés concernés par l'obligation vaccinale ne pourront continuer à travailler que s'ils justifient :

- avoir été vaccinés (statut vaccinal complet) en présentant un certificat de statut vaccinal ou, à défaut, le justificatif de l'administration des doses de vaccins requises;

- ou, ayant été contaminés, devoir attendre avant d'être vaccinés en présentant un certificat de rétablissement datant d'au moins 11 jours et de moins de six mois, puis le certificat de statut vaccinal à l'issue de cette période;

- ou ne pas être soumis à l'obligation vaccinale en présentant un certificat médical de contre-indication.

COMMENT PROCÉDER POUR VÉRIFIER LES JUSTIFICATIFS ?

L'employeur a l'obligation de



Daniel Mingaud, avocat à la Cour, spécialiste en droit du travail.

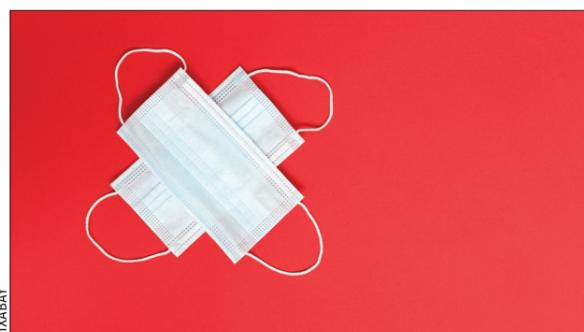
vérifier le justificatif produit par chaque salarié... sans pouvoir conserver le document ainsi fourni. Autrement dit et nuance importante, l'employeur doit conserver « le résultat de l'opération de vérification », mais en aucun cas le QR code.

QUE SE PASSE-T-IL EN CAS DE NON-RESPECT DE L'OBLIGATION VACCINALE ?

À défaut de production des justificatifs susvisés, le salarié ne peut plus exercer son activité. Et l'employeur doit l'informer, sans délai, des conséquences qu'emporte cette interdiction et des moyens de régulariser sa situation.

Le salarié peut, avec l'accord de sa direction, mobiliser des jours de repos conventionnels ou des jours de congés payés. En revanche, on ne peut pas lui imposer de les prendre.

À défaut de mobiliser ces



jours, le contrat de travail du salarié est suspendu jusqu'à ce qu'il remplisse les conditions d'exercice de son activité.

La notification de la suspension du contrat de travail, qui prend effet immédiatement, peut se faire par tout moyen, oral ou écrit (remise en main propre contre émargement ou en LRAR).

En tout état de cause, et dans le souci de privilégier l'instauration d'un dialogue avec le salarié, il est vivement conseillé l'organisation d'un entretien individuel (en visioconférence)

- pour évoquer les moyens de régulariser la situation de l'intéressé en exposant les différentes étapes des obligations en vigueur,

- et de lui confirmer que, dans l'attente de justifier d'une situation conforme, et sous réserve qu'il ne mobilise aucun jour de repos, son contrat de travail est suspendu.

NB : il convient d'informer le CSE, sans délai et par tout moyen, des mesures de contrôle résultant de la mise en œuvre des obligations de se faire vacciner. L'avis du CSE pourra intervenir après la mise en œuvre de ces mesures, et au plus tard dans un délai d'un mois à compter de la communication des informations sur lesdites mesures.

La suspension du contrat de travail s'accompagne de l'interruption du versement du salaire et n'est pas assimilée à une période de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés ni pour le calcul des droits légaux et conventionnels acquis par le salarié au titre de son ancien-
neté.

En revanche, pendant la période de suspension, le salarié conserve le bénéfice des garanties de protection sociale complémentaire auxquelles il

a souscrit.

QUELS SONT LES RISQUES EN CAS D'ABSENCE DE VÉRIFICATION DE L'OBLIGATION VACCINALE ?

L'absence de contrôle de l'obligation vaccinale est sévèrement sanctionnée puisqu'elle est punie de l'amende prévue pour les contraventions de 5^e classe (7 500 € au plus pour une personne morale). Cette infraction peut aussi faire l'objet d'une sanction plus clémente, à savoir une amende forfaitaire (procédure qui devrait être privilégiée) dont le montant est fixé entre 1 000 € et 1 300 €.

Si une telle violation est verbalisée à plus de trois reprises dans un délai de 30 jours, les faits sont punis d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € pour une personne morale.

Si au fil des semaines (et des samedis), on note un net recul de l'épidémie et des manifestants antivax, la vigilance (pour ne pas dire la pression) demeure de mise pour l'employeur, acteur incontournable du succès de l'obligation vaccinale.



Formation. La cérémonie de remise du diplôme du DU d'arbitrage qui s'est tenue le 21 septembre dernier.

Bienvenue aux nouveaux arbitres

Lorsque la plus ancienne institution arbitrale française en province accueille de nouveaux arbitres, l'événement n'est jamais anodin. Ce mardi 21 septembre promettait d'être solennel. Était en effet célébré le succès de la promotion Emmanuel Gaillard au DU d'arbitrage (délivré par l'université Toulouse 1 Capitole) en même temps que l'accueil des arbitres par la Chambre.

L'arbitrage est une justice privée de plus en plus utilisée par les praticiens. L'internationalisation de la CMCAO a été saluée par l'ensemble des participants. 14 lauréats de cinq nationalités différentes ont reçu leur diplôme en présence de Davy Atlan, secrétaire général du corps consulaire.

Les professionnels dont la compétence est certifiée par l'université bénéficient de l'accompagnement de Nadia

Pellefigue (vice-présidente de la région Occitanie en charge de l'enseignement supérieur) et de Karl Hennessee (senior vice-président d'Airbus en charge du département litigation), respectivement marraine et parrain de la promotion. Grâce au soutien des institutions occitanes et du tissu économique, la place de Toulouse se renforce. Félicitations et bienvenue aux nouveaux arbitres !

Agenda

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DE L'ÉCOLE DES AVOCATS SUD-OUEST PYRÉNÉES, INSCRIVEZ-VOUS !

Elle aura lieu en présentiel, 35 c bd des Récollets ou en visioconférence via Zoom du lundi 25 au vendredi 29 octobre. En voici le programme :

lundi 25 octobre : droit du dommage corporel, actualité juridique, assurances, nomenclature, régimes d'indemnisation. Par Didier Krajeski, Pr à UT1 Capitole. Coauteur du *Code des assurances LexisNexis*, du Dalloz *Action Contrats et responsabilité, systèmes d'indemnisation* et Anne-Marie Bellen-Rotger, avocate spécialiste en droit du dommage corporel, chargée d'enseignement à UT1 Capitole.

Mardi 26 octobre : divorce et régimes matrimoniaux, réforme de la procédure des divorces contentieux : les questions qui fâchent, l'actualité jurisprudentielle et le sort des avantages matrimoniaux. Par Jérôme Casey, avocat, docteur en droit, maître de conférences, directeur de sessions de formation à l'ENM.

Mercredi 27 octobre : procédure civile, première instance et appel : pièges et

bonnes pratiques. Par Michel Defix, président de chambre cour d'appel de Toulouse et François-Xavier Berger, avocat au barreau de l'Aveyron, ancien bâtonnier, auteur de la *Réforme de la procédure civile : guide à l'usage des praticiens*, Dalloz 2020.

Jeudi 28 octobre : droit des sociétés, l'accompagnement juridique, social et fiscal du dirigeant de société (rémunération, responsabilité, transmission et patrimoine). Par Bernard Plagnet, Pr émérite UT1 Capitole et Laurent Grosclaude, enseignant-chercheur en droit privé à l'UT1 Capitole spécialisé en droit des sociétés et droit aérien, co-directeur du DJCE Toulouse.

Vendredi 29 octobre : droit social, actualité législative et réglementaire (télétravail et entretiens professionnels) ; actualité jurisprudentielle du contentieux (Relations individuelles et collectives ; droit de la preuve ; prescription). Par Brigitte Reynes, maître de conférences à l'UT1 Capitole et Matthieu Barthes, avocat spécialisé en droit du travail (Cabinet Barthélémy), docteur en droit, chargé d'enseignement M II droit du travail à UT1 Capitole et DJCE. Inscriptions sur le site de l'École des avocats, www.edasop.fr.

NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.gazette-du-midi.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



La Gazette du Midi

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales des Petites Affiches Matot Braine est fixé pour l'année 2021, à : 1,78 € hors taxes le millimètre/colonne pour les départements de La Haute-Garonne (31) et du Tarn-et-Garonne (82)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01/01/2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Ventes de logements Haute-Garonne



Vend à Toulouse (31500) - 5 rue général Baurot
Un appartement T2 de 47,34 m² au 1^{er} étage avec cave et balcon - Réf. 076062 - Classe énergie : C - Classe climat : C - Copropriété de 192 lots - Procédure en cours : Non - Charges estimées à 1 321 €/an
Prix hors parking : 91 200 €
Prix du parking aérien : + 5 000 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 07/11/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - nicolas.jimbergues@quadral.fr - 06.88.12.66.40
G2100066



La Gazette Du Midi

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne

E.U.R.L. au capital de 14.356,50 € - R.C.S. 560 800 385 B
Société du groupe ForumEco
Siège social : 48 allées Jean Jaurès - 31000 TOULOUSE
Adresse postale : B.P. 11209 - 31012 TOULOUSE CEDEX 6

Bureaux ouverts :
- Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 00
- Et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
Tél. : 05.34.41.34.00 - Télécopie : 05.61.62.40.18
annoncelegale.gazm@forumeco.com
www.gazette-du-midi.fr

Principal associé : Générale de Participations
Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD
Rédacteur en chef : Agnès BERGON

Parution le lundi
Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €
Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 1771-4923
Numéro de commission paritaire : 0326 I 80634



Groupe ActionLogement

VEND à TOULOUSE (31100)

Résidence Les Genets

Copropriété de 187 lots principaux en cours de création

- 2 passage du Bailly
Un appartement T2 de 48,39 m² au 1^{er} étage - Réf. 0019C31-L064 - Lot n°4076 - Classe énergie : D - Classe climat : A - Charges estimées à 1 080 €/an
Prix : 80 174 €

- 4 passage du Bailly
Un appartement T3 de 62,96 m² au 1^{er} étage - Réf. 0019C31-L036 - Lot n°4048 - Classe énergie : D - Classe climat : A - Charges estimées à 1 284 €/an
Prix : 98 038 €

- 6 passage du Bailly
Un appartement T2 de 50,59 m² au rez-de-chaussée - Réf. 0019C31-L013 - Lot n°4025 - Classe énergie : D - Classe climat : B - Charges estimées à 1 080 €/an
Prix : 79 801 €

- 8 passage du Bailly
Un appartement T2 de 49,87 m² au 1^{er} étage - Réf. 0019C31-L015 - Lot n°4027 - Classe énergie : D - Classe climat : A - Charges estimées à 1 080 €/an
Prix : 80 207 €

- 8 passage du Bailly
Un appartement T2 de 48,77 m² au 3^e étage - Réf. 0019C31-L058 - Lot n°4070 - Classe énergie : D - Classe climat : A - Charges estimées à 1 080 €/an
Prix : 80 174 €

- 10 passage du Bailly
Un appartement T3 de 63,04 m² au 2^e étage - Réf. 0019C31-L056 - Lot n°4068 - Classe énergie : D - Classe climat : A - Charges estimées à 1 284 €/an
Prix : 100 979 €

- 1 passage du Losange
Un appartement T3 de 63,12 m² au rez-de-chaussée - Réf. 0038C31-L014 - Lot n°3921 - Classe énergie : D - Classe climat : B - Charges estimées à 1 284 €/an
Prix : 94 675 €

- 2 passage du Losange
Un appartement studio de 30,96 m² au 1^{er} étage - Réf. 0038C31-L016 - Lot n°3923 - Classe énergie : D - Classe climat : B - Charges estimées à 735 €/an
Prix : 56 124 €

- 3 passage du Losange
Un appartement T2 de 48,47 m² au 3^e étage - Réf. 0038C31-L026 - Lot n°3933 - Classe énergie : D - Classe climat : A - Charges estimées à 1 080 €/an
Prix : 80 834 €

- 25 rue du Médecin Colonel Calbairac
Un appartement T2 de 48,16 m² au 1^{er} étage - Réf. 0038C31-L069 - Lot n°3976 - Classe énergie : D - Classe climat : B - Charges estimées à 1 080 €/an
Prix : 80 834 €

- 26 rue du Médecin Colonel Calbairac
Un appartement studio de 31,29 m² au 3^e étage - Réf. 0038C31-L076 - Lot n°3983 - Classe énergie : D - Classe climat : C - Charges estimées à 735 €/an
Prix : 56 124 €

- 27 rue du Médecin Colonel Calbairac
Un appartement T2 de 48,20 m² au 3^e étage - Réf. 0038C31-L078 - Lot n°3985 - Classe énergie : D - Classe climat : A - Charges estimées à 1 080 €/an
Prix : 80 834 €

Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - Nicolas JIMBERGUES - Nicolas.JIMBERGUES@quadral.fr - 06.88.12.66.40
G2100065



Vend à Toulouse (31000) - 10 avenue de la Garonnette
Un appartement studio de 28,47 m² au 3^e étage avec balcon - Réf. 161069 - Classe énergie : E - Classe climat : E - Copropriété de 222 lots - Procédure en cours : Non - Charges estimées à 793 €/an
Prix : 121 500 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 07/11/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - nicolas.jimbergues@quadral.fr - 06.88.12.66.40
G2100067

ABONNEZ-VOUS

Pour 1 an 40€

ANNONCES LÉGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Ventes de logements Haute-Garonne



Groupe ActionLogement

VEND à TOULOUSE (31100)
Résidence Les Genets

Copropriété de 187 lots principaux en cours de création

- **1 passage du Bailly**
Un appartement T3 de 63 m² au 3^e étage - Réf. 0038C31-L011 - Lot n°3918 - Classe énergie : D - Classe climat : B - Charges estimées à 1 284 €/an
Prix : 98 038 €
 - **3 passage du Bailly**
Un appartement T3 de 63,08 m² au 1^{er} étage - Réf. 0019C31-L074 - Lot n°4086 - Classe énergie : D - Classe climat : B - Charges estimées à 1 284 €/an
Prix : 98 038 €
 - **Un appartement T2 de 48,22 m² au 2^e étage - Réf. 0019C31-L078 - Lot n°4090 - Classe énergie : D - Classe climat : B - Charges estimées à 1 080 €/an
Prix : 82 579 €**
 - **Un appartement T3 de 62,92 m² au 2^e étage - Réf. 0019C31-L079 - Lot n°4091 - Classe énergie : D - Classe climat : A - Charges estimées à 1 284 €/an
Prix : 100 979 €**
 - **Un appartement T3 de 63,53 m² au 3^e étage - Réf. 0019C31-L080 - Lot n°4092 - Classe énergie : D - Classe climat : B - Charges estimées à 1 284 €/an
Prix : 98 038 €**
 - **7 passage du Bailly**
Un appartement T3 de 63,08 m² au rez-de-chaussée - Réf. 0019C31-L003 - Lot n°4015 - Classe énergie : D - Classe climat : A - Charges estimées à 1 284 €/an
Prix : 95 096 €
 - **9 passage du Bailly**
Un appartement T2 de 48,26 m² au 1^{er} étage - Réf. 0019C31-L043 - Lot n°4055 - Classe énergie : D - Classe climat : A - Charges estimées à 1 080 €/an
Prix : 80 174 €
 - **5 passage du Bailly**
Un appartement T2 de 48,84 m² au 2^e étage - Réf. 0019C31-L029 - Lot n°4041 - Classe énergie : D - Classe climat : B - Charges estimées à 1 080 €/an
Prix : 82 579 €
 - **23 rue du Médecin Colonel Calbairac**
Un appartement T3 de 63,13 m² au 1^{er} étage - Réf. 0038C31-L084 - Lot n°3991 - Classe énergie : D - Classe climat : B - Charges estimées à 1 284 €/an
Prix : 98 038 €
 - **Un appartement T3 de 64,52 m² au 2^e étage - Réf. 0038C31-L085 - Lot n°3992 - Classe énergie : D - Classe climat : B - Charges estimées à 1 284 €/an
Prix : 102 910 €**
 - **Un appartement studio de 31,27 m² au 2^e étage - Réf. 0038C31-L087 - Lot n°3994 - Classe énergie : E - Classe climat : C - Charges estimées à 735 €/an
Prix : 57 808 €**
- Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - Pascal POMIES - Pascal.POMIES@quadral.fr - 06 86 97 69 92
G2100057

La Cité Jardins

Groupe ActionLogement

Vend à Castanet-Tolosan (31320) - 34 rue Anne Franck
Un pavillon T3 de 66,25 m² avec garage boxé - Réf. 0710017V3 - Classe énergie : D - Classe climat : E
Prix locataires LA CITÉ JARDIN : 179 550 €
Prix Tiers : 190 000 €
Prix parking inclus
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS nicolas.jimbergues@quadral.fr - 06 88 12 66 40
G2100083

Vente de logements Tarn-et-Garonne

Promologis

Groupe ActionLogement

Vend à MONTECH (82700) - 22 rue Alain Fournier
Pavillon T3 n°39 de 60 m²
Classe énergie : D - Classe climat : E
Chauffage individuel gaz
Prix parking inclus : 99 115,30 €
Les logements sont vendus sous réserve du respect des dispositions des articles L443-11 et D443-12-1 du Code de la Construction et de l'Habitation. Les acquéreurs intéressés sont priés d'envoyer une demande écrite en précisant les nom, adresse, téléphone, commune, type, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication à : QUADRAL TRANSACTIONS - Joel RIVES - 68 rue de la République - 31300 TOULOUSE
Sans offre retenue à l'expiration de ce délai, il est reconduit tacitement de la même durée. Cette reconduction tacite est renouvelable jusqu'à l'acceptation d'une offre par PROMOLOGIS.
Visites sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 07/12/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.promologis.fr>.
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - Joel RIVES - 07.84.09.48.99 - joel.rives@quadral.fr
G2100068

Vente aux enchères Tarn-et-Garonne

SCP CAMBRIEL-STREMOUHOFF-GERBAUD COUTURE ZOUANIA - AVOCATS
10 Rue Armand Cambon à MONTAUBAN - Tél. 05.63.22.00.30

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

JEUDI 18 NOVEMBRE 2021 à 9 heures

Au Palais de Justice de MONTAUBAN, Place du Coq
APPARTEMENT ET 2 PARKINGS EXTERIEURS situés 23 avenue Victor Hugo commune de NEGREPELISSE cadastrés section ZI 447 les lots n° 12 et 208/10000^{èmes} des parties communes générales Lot n° 67 parking extérieur et les 6/10000^{èmes} des parties communes générales Lot n° 68 et les 6/10000^{èmes} des parties communes générales
MISE A PRIX : 15.000 €

A la requête de : la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Somme
DESIGNATION ET DESCRIPTION : appartement de type 3 d'une superficie de 56,30 m² comprenant une entrée et un séjour, une cuisine, une salle de bains, un WC, 2 chambres, 2 places de parking et un balcon de 5 m²
OCCUPATION : le bien est loué en vertu d'un contrat de location ayant pris effet le 26/12/2016 moyennant un loyer hors charge de 459 €
Seuls les Avocats au Barreau de Tarn et Garonne peuvent soutenir les enchères.
Renseignements :
1°) SCP CAMBRIEL - STREMOUHOFF - GERBAUD COUTURE ZOUANIA Tél : 05.63.22.00.30
2°) Au greffe du Tribunal Judiciaire de MONTAUBAN ou le Cahier des Conditions de Vente déposé le 26/10/2020 peut être consulté.
3°) Sur les sites www.cabinet-cambriel.fr et info-encheres.com (procès-verbal de description et cahier des conditions de vente partiel)
4°) la visite sera effectuée sur place par Me Castagne huissier de justice le 02 Novembre 2021 à 10 h 00
Frais de poursuite de vente payables en SUS du prix outre la TVA le cas échéant.

G2100059

Fait à MONTAUBAN,
le 28 septembre 2021,
Me Jean CAMBRIEL.



Vend à Toulouse (31300) - 33 rue Pierre Bourthoumieu
Un appartement T2 de 52,08 m² au 2^e étage avec balcon - Réf. 136009 - Lot n°9 - Classe énergie : D - Classe climat : E - Copropriété de 18 lots. Procédure en cours : Non - Charges estimées à 1 054 €/an
Prix parking inclus : 125 000 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 07/11/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - pascal.pomies@quadral.fr - 06 86 97 69 92
G2100082

Promologis
Vente

Groupe ActionLogement

INFORMATION LOGEMENTS VACANTS

TOULOUSE (31200) 5 rue Maurice Mélat
Pavillon T3 n°7630 de 64,80 m² au R+1
Copropriété ASL de 39 lots principaux. Montant moyen annuel des charges de copropriété : 400 € / an
Etiquette énergétique (DPE) : C
Chauffage : D
Prix locataires Promologis et autres bailleurs sociaux du département : 167 000 €
Les logements sont vendus sous réserve du respect des dispositions des articles L443-11 et D443-12-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.
Les acquéreurs intéressés sont priés d'envoyer une demande écrite en précisant les nom, adresse, téléphone, commune, type, dans un délai d'un mois à compter, soit au plus tard le 04 Novembre 2021, de la présente publication à : PROMOLOGIS Vente - 2 rue du Docteur Louis Sanières - BP 90718 - 31 007 TOULOUSE Cedex 6
Sans offre retenue à l'expiration de ce délai, il est reconduit tacitement de la même durée. Cette reconduction tacite est renouvelable jusqu'à l'acceptation d'une offre par PROMOLOGIS.
Visites sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 04 Novembre 2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.promologis.fr>.
Contact Promologis Vente : Thierry BIJOU - 06 07 90 59 90 - t.bijou@promologis.fr
G2100108

**UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS
REMBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT**

ANNONCES LÉGALES

**PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE
EN TOUTE SÉCURITÉ**

05.34.41.34.00

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

SARL HELIXIUM DEVELOPPEMENT

Par acte SSP du 29/09/2021 à TOULOUSE, de la SARL HELIXIUM DEVELOPPEMENT, au capital de 80.000 €, sise 13 rue Sainte Ursule - 31000 TOULOUSE : ayant pour durée 99 ans, et pour objet : en France et à l'étranger l'acquisition, l'administration, la gestion, la détention, et la cession de titres de participations par tous moyens : apports, souscriptions, achat d'actions ou de parts sociales, d'obligations, et de tous droits sociaux, dans toutes sociétés cotées ou non cotées, affaires ou entreprises ; l'exercice d'un mandat social au sein de toute société ; l'animation de toutes sociétés dans lesquelles la Société détient une participation et la réalisation à ces dernières de services administratifs, financiers, comptables, informatiques ou ressources humaines, ainsi que toutes opérations de trésorerie ; l'acquisition, la vente et la gestion de toutes valeurs mobilières au titre de la gestion d'un portefeuille titres ou d'un contrat de capitalisation ; la détention et la valorisation du patrimoine social et des apports sous toute nature faits par les associés, notamment par tout placement approprié constitutif d'un portefeuille d'instruments financiers, opérations de prêts sur fonds propres, investissements mobiliers et immobiliers ; l'acquisition, la cession, la prise à bail, la mise en valeur et l'exploitation sous toutes formes, de tous biens et droits immobiliers ; la location par tout moyen (bail...) d'actifs immobiliers ; le recours à l'emprunt auprès de tout organisme financier, pour l'acquisition d'actifs mobiliers ou immobiliers ; l'octroi de sûretés et de garanties au profit de tout organisme financier en garantie des engagements pris par la société.

GERANT : Benjamin BROUSSE, 770 Route de pompiers à ANSE (69480).
Immatriculation au R.C.S. TOULOUSE.
G2100085

COJT EYEWEAR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BALMA du 23 septembre 2021, il a été constitué une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : COJT Eyewear.
SIEGE : 5Q Passage Bourguignon - 31130 BALMA.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Agent commercial dans le secteur de la lunetterie et tous produits annexes.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Olivier LEPELTIER, demeurant 5Q Passage Bourguignon - 31130 BALMA.

La société sera immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100086

SASU OCCITANIE MACONNERIE GENERALE

Avis est donné de la constitution d'une société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dénommée SASU OCCITANIE MACONNERIE GENERALE, dont l'objet social est la maçonnerie générale. Le siège social est au 14 Chemin de Bagatelle - 31100 TOULOUSE.

La durée est de 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE. Le président est Monsieur SAOUDI Mohamed, demeurant 1 Impasse Louis Tharaud, Ap A-307 - 31300 TOULOUSE.
G2100115

B M PLATRERIE SASU

Avis de constitution

DENOMINATION : B M PLATRERIE SASU.

FORME : Société par actions simplifiée Unipersonnelle.

SIEGE SOCIAL : 1 Impasse de la FORGE - 31190 MIREMONT.

OBJET : Les travaux de plâtrerie d'intérieur : Pose de joints, Plaques de plâtre, ainsi que tous travaux accessoires.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL : 500 €.

PRESIDENT : M. BARHOUMI MOHAMED, demeurant 1 Impasse de la FORGE - 31190 MIREMONT.

Immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

Le Président.

G2100041

MODIFICATION DE STATUTS

 23 rue Victor Hugo 81100 CASTRES
Aurélie ALBOUY VERNHES Avocat à la Cour
06.37.56.34.23
a.albouyvernhes@orange.fr

TAXI CONFORT 31

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital social de 1.000 €
Siège social :
3 place des Cordeliers
31270 CUGNAUX
R.C.S. Toulouse n° 818 151 128

Avis de transformation

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 14 Septembre 2021 : Il a été décidé à compter du 1^{er} Octobre 2021 la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée Unipersonnelle. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

FORME : ANCIENNE MENTION : Société par actions simplifiée Unipersonnelle.

NOUVELLE MENTION : Société à responsabilité limitée Unipersonnelle.

MANDATS : ANCIENNES MENTIONS (Présidence) : Monsieur Brahim EL BOUZAKRI EL IDRISSE né le 30 juillet 1975 à Toulouse (31), de nationalité Française et domicilié 3 Place des Cordeliers 31270 Cugnaux.

NOUVELLES MENTIONS (Gérance sans limitation de durée) : Monsieur Brahim EL BOUZAKRI EL IDRISSE né le 30 juillet 1975 à Toulouse (31), de nationalité Française et domicilié 3 Place des Cordeliers 31270 Cugnaux.

DUREE DE LA SOCIETE - SIEGE SOCIAL : Les mentions antérieures sur la durée de la Société et son siège social restent inchangées.

OBJET SOCIAL (extension à compter du 1^{er} octobre 2021) :

ANCIENNE MENTION (article 2) : Taxi avec autorisation de stationnement, transport de voyageurs, transport spécialisé de personnes médicalisées assistées, location de véhicules, transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places pour les entreprises de taxi.

NOUVELLE MENTION (article 2) : Taxi avec autorisation de stationnement, transport de voyageurs, transport spécialisé de personnes médicalisées assistées, location de véhicules, transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places pour les entreprises de taxi ainsi que l'achat et la vente de tout véhicule terrestre à moteur.

CAPITAL SOCIAL : Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €. Il sera désormais divisé en 1.000 parts sociales de 1 € chacune, entièrement libérées, et attribuées à l'associé unique actuel en échange des 1.000 actions qu'il possède.

Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont frappées de caducité.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis et mention.

G2100035



BRUNO & ASSOCIES
Société d'avocats
14 rue Bayard - TOULOUSE

SPFPL DE PHARMACIEN D'OFFICINE HOLDING CAUSSIGNAC

Suivant PV du 30/09/2021 de la SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE DE PHARMACIEN D'OFFICINE HOLDING CAUSSIGNAC SPFPL DE PHARMACIEN D'OFFICINE HOLDING CAUSSIGNAC au capital de 624.210 €, il résulte que l'associé unique : 1) a décidé le changement de dénomination sociale qui devient Holding Caussignac à compter du 30/09/2021 ; l'article 3 des statuts a été modifié en conséquence ; 2) le transfert du siège social de NÈGREPELISSE (82800), 6 avenue Sadi Carnot à FONTENILLES (31470), 6 Place Campariol à effet du 30/09/2021 et l'article 5 des statuts a été modifié en conséquence ; En conséquence dudit transfert, la société qui est immatriculée au R.C.S. de MONTAUBAN sous le n° 807 625 827 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2100099

LA MARCHANDE DE VIOLETTES

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €
Siège social :
4 chemin des Capelles
31300 TOULOUSE
807 463 302 R.C.S. Toulouse

Par décisions du 24 septembre 2021, l'associé unique a décidé de modifier, à compter de cette date, les dates d'ouverture et de clôture des exercices sociaux de la société et de fixer la date d'ouverture des exercices sociaux au 1^{er} janvier de chaque année et la date de clôture des exercices sociaux au 31 décembre de chaque année et de proroger exceptionnellement la durée de l'exercice social en cours, qui devait être clos le 30 septembre 2021, de trois mois soit jusqu'au 31 décembre 2021 ; Et de modifier corrélativement l'article 23 des statuts.

Mentions R.C.S. TOULOUSE.
Pour avis.

G2100078

RD2C

Société à responsabilité limitée
au capital de 30.000 €
Siège social :
Centre commercial Vd'Ance
6 avenue de la Dancelle
31240 SAINT JEAN
R.C.S. Toulouse 843 981 689

Démission de gérant

Aux termes d'une décision en date du 21 septembre 2021 à Saint Jean, l'associé unique a pris acte de la démission de ses fonctions de cogérante de Madame Roxanne DELMAS à compter du même jour et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

MENTION CADUCUE : GERANTES : Madame Catherine LAFFONT épouse CANONGE, demeurant 1 chemin de Bordenoble - 31180 LAPEYROUSE FOSSAT, et Madame Roxanne DELMAS, demeurant 23 avenue des Collages - 31400 TOULOUSE.

NOUVELLE MENTION : GERANTE : Madame Catherine LAFFONT épouse CANONGE, demeurant 1 chemin de Bordenoble - 31180 LAPEYROUSE FOSSAT.

La gérance.

G2100044

FINANCIERE SANTA GIULIA

Société à responsabilité limitée
Transformée en Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 €
Siège social :
63 chemin des Arnis - 31130 BALMA
807 728 738 R.C.S. Toulouse

Avis de transformation

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 septembre 2021, la collectivité des associés de la Société FINANCIERE SANTA GIULIA : a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1^{er} octobre 2021 sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 20.000 €.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Emmanuel ROUSSEAU

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIETE : Monsieur Emmanuel ROUSSEAU, demeurant 63 chemin des Arnis - 31130 BALMA.

DIRECTEUR GENERAL : Madame Delphine SPECHT, demeurant 63 chemin des Arnis - 31130 BALMA.

Pour avis : La gérance.

G2100056



BRUNO & ASSOCIES
Société d'avocats
14 rue Bayard - TOULOUSE

SELARL PHARMACIE CAZABAT - DELMAS

Suivant PV du 30/09/2021, l'AGE de la SELARL PHARMACIE CAZABAT - DELMAS au capital de 10.000 €, dont le siège est à FONTENILLES (31470), 6 Place Campariol, R.C.S. TOULOUSE 789 674 413, a : 1) pris acte de la démission de Mme Audrey DELMAS de ses fonctions de cogérante avec effet au 30/09/2021 et de la nomination en remplacement, pour une durée indéterminée, de M. Henri CAUSSIGNAC, demeurant à Montauban (82000), 19 rue Henri Marre ; 2) a décidé le changement de dénomination sociale qui devient : Pharmacie de Fontenilles avec effet au 30/09/2021. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

G2100104

INEO MIDI-PYRENEES-LANGUEDOC-ROUSSILLON

Société en nom collectif
au capital de 3.340.050,00 €
Siège social :
16 rue Claude Marie Perroud
31100 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse 414 719 534

Par délibération de l'assemblée générale en date du 29 avril 2021, il a été constaté que le mandat de BEAS, commissaire aux comptes suppléant, était arrivé à échéance, et il a été donc décidé, en application de l'article L 823-1 du Code de commerce, de ne pas le renouveler.

Mention en sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100054

SCLE SYSTEMES POUR LE FERROVIAIRE ET L'ENERGIE - SCLE SFE

Société en nom collectif
au capital de 2.165.595 €
Siège social :
25 chemin de Paléficat - 31204 TOULOUSE CEDEX 2
440 251 130 R.C.S. Toulouse

Par délibération de l'assemblée générale en date du 30 avril 2021, il a été constaté que le mandat de BEAS, commissaire aux comptes suppléant, était arrivé à échéance, et il a été donc décidé, en application de l'article L 823-1 du Code de Commerce, de ne pas le renouveler.

Mention en sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2100052

ELECTRICITE 31

SARL au capital de 7.622,45 €
Siège social :
19 bis rue Bellegarde
31000 TOULOUSE
401 686 647 R.C.S. Toulouse

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 01/09/2021, le siège social a été transféré, à compter du 01/09/2021, du 19 bis rue Bellegarde - 31000 TOULOUSE au 18 rue Octave Mirbeau - 11100 NARBONNE et l'adresse personnelle du gérant, M. Guy COHEN est transférée au 18 rue Octave Mirbeau - 11100 NARBONNE.

En conséquence, les articles 4 et 15 des statuts ont été modifiés. Dépot légal au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour insertion.

G2100116

SOFT & TECHNIQUE INFORMATIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 200.000 €
Siège social :
120 rue Fornier - 31700 BEAUZELLE
339 666 737 R.C.S. Toulouse

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2021, il a été ratifié le transfert du siège social du 421 Avenue de Garossos - 31700 BEAUZELLE au 120 Rue Fornier - 31700 BEAUZELLE, à compter du 1^{er} septembre 2021. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

Pour avis.

G2100051

AKIBLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social :
229 rue Solferino - 59000 LILLE
824 387 633 R.C.S. Lille Métropole

Le siège social a été transféré à 150 rue Nicolas Louis Vauquelin - 31100 TOULOUSE, à compter du 17 septembre 2021.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Thomas CHAMBON, 19 rue François Roux de Champagne - 31830 PLAISANCE DU TOUCH.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100049

PALLADIAM ELECTRONIQUE

Société par actions simplifiée
au capital de 51.000 €
Siège social :
19 rue Jean Monnet
Parc d'activité du Cassé II
31240 Saint Jean
529 711 582 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 1^{er} septembre 2021, Madame Françoise RAYNAUD, demeurant 6 Impasse Gabriel Faure - 31240 ST JEAN, a été nommée en qualité de directrice générale.
G2100069

SCI GAMBETTA II

Changement de gérant

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 26 février 2021, les associés de la société civile immobilière SCI GAMBETTA II, au capital de 12.000,00 €, dont le siège social est à CAZERES SUR GARONNE (31220), 22 chemin de Carsalade, immatriculée au R.C.S. de TOULOUSE sous le numéro 394 076 715, ont décidé de nommer gérant, suite au décès de Monsieur Gaston Emile SCALDAFERRO : M. Didier SCALDAFERRO, demeurant à CAZERES SUR GARONNE (31220), 22 chemin de Carsalade.
G2100063

SCI GPM MAISON BLANCHE

Société civile immobilière
Capital : 750.000 €
Siège :
12 rue Saint-Hilaire
31000 TOULOUSE
R.C.S. Toulouse n° 804 129 997

Aux termes d'une A.G.E du 29 septembre 2021 il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 1.200.000 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100101

EARL DE LAFAGE

EARL DE LAFAGE, capital de 160.117,20 €, 50 avenue de Lanta - 31280 DREMIL LAFAGE, R.C.S. TOULOUSE 328 266 432. Par AGE du 19/05/2021, il a été porté différentes modifications : DUREE au 19/05/2021 : Passe de 40 ans à 99 ans. GERANCE au 31/05/2021 : Partant : Michel ALBOUY. NOUVEAU : Nicolas ALBOUY, 50 avenue de Lanta - 31280 DREMIL LAFAGE.
G2100002

LPHARE-FASIS

ALPHARE-FASIS, société par actions simplifiée au capital de 275.886 €, 24 avenue Georges Brassens Bât A Etage 1 - 31700 BLAGNAC, 428 736 029 R.C.S. TOULOUSE.

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire du 31/03/2021, la collectivité des associés a décidé de ne pas renouveler le mandat des commissaires aux comptes, la société CFD Audit, titulaire, et la société Audit Validation Assistance, suppléant, arrivant à expiration à la fin de l'exercice clos au 30 septembre 2020.

Pour avis : La présidente.

G2100036

NDJ

Par décision de l'associé unique du 10/09/2021 de la société NDJ, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est 2 rue de la Gravette - 31470 SAINT LYS, inscrite au R.C.S. de TOULOUSE sous le n° 423 992 346, il a été décidé de nommer en qualité de gérant à compter du 10/09/2021 Madame Sandie AUGUET, née le 23 avril 1982 à CORBEIL ESSONNE (91), demeurant 1 rue du Néouvielle - 31470 SAINT LYS, sans limitation de durée, en remplacement de Madame Chantal DAVALOS.
G2100037

SAS CLÉMA

SAS CLÉMA. Capital de 1.000 €. 3 rue des Parets, appartement 111 - 31270 VILLENEUVE-TOLOSANE. R.C.S. TOULOUSE 894 084 649. Par AGE du 24/06/2021 à effet de ce jour, il a été porté différentes modifications : SIEGE : ANCIEN : 3 rue des Parets, appartement 111 - 31270 VILLENEUVE-TOLOSANE, NOUVEAU : 6 bis rue Boilly - 31300 TOULOUSE. PRESIDENT : ANCIEN : Marie-Françoise LAMARCHE, NOUVEAU : Clément LAMARCHE. OBJET : adjonction de l'activité "montage de voitures électriques".
G2100003

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne

FLEXHYDRO31

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.100 Euros
Siège social :
162 route de Toulouse
31270 CUGNAUX
813 712 510 R.C.S. Toulouse

Par décision en date du 11/05/2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 162 route de Toulouse - 31270 CUGNAUX au 17 avenue des Cerisiers - 31120 PORTET SUR GARONNE à compter de ce jour, et de modifier l'article 5 des statuts.

Pour avis : La gérance.

G2100081

DEEPDEF

Avis est donné de la modification du siège social d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : DEEPDEF - Numéro d'immatriculation : 898 328 489 :

Aux termes de la décision de l'associé unique du 29 septembre 2021, il résulte que : Le siège social, anciennement 33 rue Roquelaine - 31000 TOULOUSE, a été transféré 12 rue Louis Courtois de Vigose, Portes Sud, Bat. 3 - 31000 TOULOUSE, à compter du 29 septembre 2021.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TOULOUSE.

G2100087

SARL CANILLO

Rectificatif à l'annonce parue le 26 juillet 2021 sous le numéro 8792 concernant la modification du gérant de la SARL CANILLO, dont le siège social est à TOULOUSE, (31000), 35 rue des 7 Troubadours, R.C.S. TOULOUSE 301 985 164. Il y a lieu de rectifier comme suit : Madame Jessica DARRIEUTORT, demeurant à TOULOUSE, (31000), 32 Port Saint Sauveur.

G2100105

M.D.T. SERVICE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
20 rue des Eglantines
31320 CASTANET TOLOSAN
R.C.S. Toulouse : 500 366 448

Par décision de l'associé unique du 01/07/2021, le siège social a été transféré du 20 rue des Eglantines - 31320 CASTANET TOLOSAN, au 3 chemin des Saules - 31320 CASTANET TOLOSAN, à compter de cette même date et il a été décidé de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.

G2100107

DISSOLUTION**DE SOCIETE****S. C. I. 13
TROUBADOURS**

Société civile immobilière
au capital de : 1.000 Euros
Siège social :
4 rue des Troubadours
31270 CUGNAUX
R.C.S. Toulouse 537 509 044

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 22 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Raymond GARCIA, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue des Troubadours - 31270 CUGNAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100062

**SOCIÉTÉ D'AVOCATS
RAVINA-THULLIEZ-RAVINA
& ASSOCIÉS**

10 boulevard d'Arcole, B.P. 31532
31015 TOULOUSE CEDEX 6

WINELSE

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
18 avenue de l'Europe
31520 RAMONVILLE ST AGNE
798 953 790 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une délibération en date du 27 septembre 2021, l'associé unique de la société WINELSE a décidé la dissolution de la société par anticipation à compter de la date d'effet de la et avec effet fiscal du 1^{er} septembre 2021.

Cette dissolution, conformément à l'Article 1844-5 du Code civil, entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société «WINELSE» à son actionnaire unique, la société NOVADIAL HOLDING, dont le siège social est situé 18 avenue de l'Europe - 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le n° 792 845 083, sans qu'il y ait lieu à liquidation.

Les oppositions seront reçues auprès du tribunal de commerce de TOULOUSE.

R.C.S. TOULOUSE.

Pour avis.

G2100047

**S.C.I. CUGNAUX L.
3**

Société civile immobilière
au capital de : 1.000 Euros
Siège social :
4 rue des Troubadours
31270 CUGNAUX
R.C.S. Toulouse 537 555 641

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Raymond GARCIA, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue des Troubadours - 31270 CUGNAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100111

**S.C.I. CUGNAUX L.
2**

Société civile immobilière
au capital de : 1.000 Euros
Siège social :
4 rue des Troubadours
31270 CUGNAUX
R.C.S. Toulouse 537 512 865

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Raymond GARCIA, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue des Troubadours - 31270 CUGNAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100112

EURL

HIP'ICOACHING
EURL au capital de 1.000 Euros
Siège social
44 Route de Toulouse
31700 CORNEBARRIEU
R.C.S. Toulouse : 823 624 713

Avis dissolution anticipée

Selon les termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22 Septembre 2021 statuant conformément à leurs statuts et en application de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales, l'Associé Unique a décidé de la dissolution anticipée de la Société EURL HIP'ICOACHING à compter du 22/09/2021.

Madame Cécile ILTZIEFF, actuelle gérante et propriétaire de la totalité des parts sociales, a été nommée en qualité de Liquidateur.

La correspondance doit être adressée et tous les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au 44, Route de Toulouse 31700 CORNEBARRIEU, domicile du Liquidateur et Siège de la Société Dissoute.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront effectués auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Toulouse.

Pour avis : La gérante.

G2100042

SCI CARDALOC

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
41 C chemin de Gagnac
31790 ST JORY
Siège de liquidation :
21 allée de la Callune
33950 LEGE CAP FERRET
833 879 208 R.C.S. Toulouse

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 27 septembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Caroline MARTIN, demeurant 21 Allée de la Callune - 33950 LEGE CAP FERRET, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 21 Allée de la Callune - 33950 LEGE CAP FERRET. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au R.C.S.

G2100073

BONIDY

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
20 rue des Balaguas - 31330 LARRA
Siège de liquidation :
20 rue des Balaguas - 31330 LARRA
890 556 244 R.C.S. Toulouse

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Christos FOTIADIS, demeurant 20 rue des Balaguas - LARRA 31330, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 20 rue des Balaguas - 31330 LARRA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100109

**S.C.I. LES
BOURDETTES**

Société civile immobilière
au capital de : 1.000 Euros
Siège social :
4 rue des Troubadours
31270 CUGNAUX
R.C.S. Toulouse 537 536 401

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Raymond GARCIA, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue des Troubadours - 31270 CUGNAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100114

**S.C.I. 4
TROUBADOURS**

Société civile immobilière
au capital de : 1.000 Euros
Siège social :
4 rue des Troubadours
31270 CUGNAUX
R.C.S. Toulouse 537 466 690

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Raymond GARCIA, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue des Troubadours - 31270 CUGNAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100088

**S.C.I. 5
TROUBADOURS**

Société civile immobilière
au capital de : 1.000 Euros
Siège social :
4 rue des Troubadours
31270 CUGNAUX
R.C.S. Toulouse 538 259 425

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Raymond GARCIA, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue des Troubadours - 31270 CUGNAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100089

ANNONCES LÉGALES

PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ

☎ 05.34.41.34.00

S.C.I. MURET

Société civile immobilière
au capital de : 1.000 Euros
Siège social :
4 rue des Troubadours
31270 CUGNAUX
R.C.S. Toulouse 537 534 661

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Raymond GARCIA, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue des Troubadours - 31270 CUGNAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100110

**S.C.I. 6
TROUBADOURS**

Société civile immobilière
au capital de : 1.000 Euros
Siège social :
4 rue des Troubadours
31270 CUGNAUX
R.C.S. Toulouse 538 259 508

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Raymond GARCIA, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue des Troubadours - 31270 CUGNAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100090

S.C.I. L. CASTANET

Société civile immobilière
au capital de : 1.000 Euros
Siège social :
4 rue des Troubadours
31270 CUGNAUX
R.C.S. Toulouse 537 558 736

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Raymond GARCIA, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue des Troubadours - 31270 CUGNAUX.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100113

**CLOTURE POUR
INSUFFISANCE D'ACTIF**

N° PC : 2020RJ0443
Jugement du 23/09/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de
La SARL ICATENGA
2 rue Jean Monnet Parc d'activité du Cassé II - 31240 SAINT JEAN.
R.C.S. 519 465 124.
G2100016

N° PC : 2020RJ0168
Jugement du 23/09/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de

**La SAS SOCIETE
BELAICH**

1 rue de la Tuilerie - 31120 PORTET SUR GARONNE.
R.C.S. 832 284 988.
G2100018

N° PC : 2019RJ0803
Jugement du 23/09/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de

La SAS INTESENS

425 rue Jean Rostand - 31670 LABEGE.
R.C.S. 512 097 213.
G2100019

N° PC : 2019RJ0757
Jugement du 23/09/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de

**La SARL ENTREPRISE
GARONNAISE DE
PROPRETE**

8 impasse des Poussins Salle Shaver (A) - 31470 FONSORBES.
R.C.S. 493 998 991.
G2100021

N° PC : 2019RJ0033
Jugement du 23/09/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de

**la SARL LES ARTISANS
BOUCHERS**

5 place des Pradettes - 31100 TOULOUSE.
R.C.S. 821 154 705.
G2100022

N° PC : 2018RJ0362
Jugement du 23/09/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de

La SAS PENAS AUTO

15 chemin de la Crabe - 31300 TOULOUSE.
R.C.S. 811 541 036.
G2100023

N° PC : 2018RJ0359
Jugement du 23/09/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de

la SARL EURL BERIL

4 impasse du Pont - 31140 LAUNAGUET.
R.C.S. 750 601 825.
G2100024

N° PC : 2018RJ0104
Jugement du 23/09/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de

La SARL JADE NEGOCE

52 boulevard Gabriel Koenigs - 31300 TOULOUSE.
R.C.S. 504 424 011.
G2100025

N° PC : 2017RJ0875
Jugement du 23/09/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de

la SASU KEYS BKERY AC

Centre commercial Géant Casino, Espace Fenouillet rue des Usines Route Nationale 20, Zone Industrielle Saint Jory - 31150 FENOUILLET.
R.C.S. 814 562 260.
G2100026

N° PC : 2017RJ0658
Jugement du 23/09/2021 : Clôture pour insuffisance d'actif de

**Monsieur ZANUSSO
Claude**

ZI Lavigne, Lot 15 voie Hermes - 31190 AUTERIVE.
RM 327 521 845.
G2100028

CLOTURE**DE LIQUIDATION****LYMO
PARTICIPATIONS 2**

SAS au capital de 126.600 Euros
Siège social :
3 avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
798 984 811 R.C.S. Toulouse

Suite à l'AGE du 28 novembre 2019, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture de liquidation. Radiation au R.C.S. de TOULOUSE.
G2100079

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Haute-Garonne / Tarn-et-Garonne

TRIBUNAUX DE COMMERCE

N° PC : 2021EX0004 (GTC Lille Métropole)
Jugement du 15/09/2021 : Plan de sauvegarde

La SARL FLUNCH TRAITEUR

4 rue de l'Espoir - 59260 LEZENNES.
Commissaire à l'exécution du plan : La BMA mission conduite par Maître Laurent MIQUEL, 119 rue Jacquemars Gielee - 59000 LILLE. Commissaire à l'exécution du plan : La SELARL PERIN BORKOWIAK prise en la personne de Maître PERIN Tour Mercure, 8^{ème} étage, 445 boulevard Gambetta - 59976 TOURCOING.
R.C.S. 509 531 224.
G2100009

N° PC : 2021EX0015 (GTC Montpellier)
Jugement du 14/09/2021 : Plan de sauvegarde

SAS APPART'CITY

125 rue Gilles Martinet - 34070 MONTPELLIER.
Commissaires à l'exécution du plan : Maître ME BLANC Jean-François, 5 rue des Salins - 34000 MONTPELLIER et Maître AUSSSEL Vincent - ARCHE JACQUES CŒUR, 222 place Ernest Granier - 34000 MONTPELLIER.
R.C.S. 490 176 120.
G2100010

2019RJ0214
Jugement du 21/09/2021 reportant la date de cessation des paiements au 19/09/2017 de

La SARL URBANE PROMOTION

58 BIS chemin du Chapitre - 31100 TOULOUSE. 477 775 613 R.C.S. TOULOUSE.
G2100017

LIQUIDATION JUDICIAIRE

N° PC : 2021RJ0280
Jugement du 21/09/2021 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de

La SARL FRAISMAPAIN

Route de Toulouse Quartier Montplaisir 31590 VERFEIL. Boulangerie, viennoiserie. R.C.S. 514 018 282.
Liquidateur judiciaire : la SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN, 54 rue Pargaminières CS 18501 - 31685 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. LEGRAND.
Date de cessation des paiements le 19/07/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100005

N° PC : 2021EX0028 (GTC Pontoise)
Jugement du tribunal de commerce de PONTOISE en date du 17/09/2021, prononçant la rétractation sur tierce opposition du jugement d'ouverture de liquidation judiciaire, rendu le 10 septembre 2021

N° PC : 2021RJ0279
Jugement du 21/09/2021 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de

La SARL RAMSES
20 rue du Languedoc - 31000 TOULOUSE. Vente de robes de mariée et costumes. R.C.S. 523 860 542.
Liquidateur judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET, 17 rue de Metz - 31000 TOULOUSE.
Juge-commissaire : M. DU LAC.
Date de cessation des paiements le 31/07/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100007

N° PC : 2021RJ0283
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de

La SARL C. METAL
15 rue Antoine de Lavoisier - 31830 PLAISANCE DU TOUCH. Soudure, métallerie, chaudronnerie. R.C.S. 793 026 733.
Liquidateur judiciaire : la SELARL AEGIS prise en la personne de Me Orlane GACHET, 5 rue Saint-Gilles - 31500 TOULOUSE.
Juge-commissaire : Mme ETHUIN.
Date de cessation des paiements le 19/07/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100008

N° PC : 2021EX0029 (GTC Paris)
Jugement du 15/09/2021 : Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de

La SAS INDUSHOES
FRANCE
115 rue Saint Dominique - 75007 PARIS. Commerce de détail de chaussures. R.C.S. 532 695 178.
Liquidateur judiciaire : La SCP CANET-MORAND, prise en la personne de Maître Patrick CANET, 53 bis quai des Grands Augustins - 75006 PARIS.
Juge-commissaire : M. ROWAN.
Date de cessation des paiements le 15/03/2020.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100014

N° PC : 2019RJ0214
TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE
DATE : 21/09/2021
Jugement extension de liquidation judiciaire de

La SARL URBANE
PROMOTION
58 BIS chemin du Chapitre - 31100 TOULOUSE. R.C.S. 814 747 143
A

La SCI SCCV PORTETENY
15 rue Raymond IV - 31000 TOULOUSE.
Liquidateur judiciaire : SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT, 17 rue de Metz - 31000 TOULOUSE.
Date de cessation des paiements le 19/09/2017.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois suivant la publicité au BODACC.
G2100031

N° PC : 2019RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2019RJ0695
Jugement en date du 23/09/2021 : jugement d'interdiction de gérer 3 ans à l'encontre de

Madame BONNERON
épouse NEGRE Nelly
90 route de Bouloc - 31340 VACQUIERS, présidente de la SAS REVENGE SECURITY PROTECT. R.C.S. 838 758 373.
G2100020

N° PC : 2019RJ0699
Jugement en date du 23/09/2021 : jugement d'interdiction de gérer 3 ans à l'encontre de

Monsieur Turan ILBAY
18 chemin de Testete - 31700 CORNEBARRIEU, gérant de la SARL IBAT 31. R.C.S. 789 682 473.
G2100027

N° PC : 2019RJ0523
Jugement en date du 23/09/2021 : jugement d'interdiction de gérer de 4 ans à l'encontre de

Madame BRIANTO
Christelle
31160 JUZET-D'IZAUT, présidente de la SAS LE PATIO DE LALANDE. R.C.S. 839 080 926.
G2100029

N° PC : 2021RJ0281
Jugement du 21/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SARL SYNERGIE
PATRIMOINE
4 boulevard de Strasbourg - 31000 TOULOUSE. Intermédiaire en achat, vente et location de biens immobiliers, fonciers et commerciaux. R.C.S. 528 818 255.
Mandataire judiciaire : la SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN, 54 rue Pargaminières CS 18501 - 31685 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. BEAUDET.
Date de cessation des paiements le 03/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100011

N° PC : 2021EX0001 (GTC EVRY)
Jugement du 13/09/2021 : Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur conversion d'une procédure de sauvegarde à l'égard de

SAS LODING
15 avenue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS. Stockage bureaux. R.C.S. 420 178 550.
Mandataire judiciaire : La SELARL FIDES, prise en la personne de Maître Bernard CORRE, 5 rue de Palestro - 75002 PARIS.
Administrateur : La SELARL AJ ASSOCIES, prise en la personne de Maître Lesly MIROITE, 48 rue la Fayette - 75009 PARIS.
Mission : Assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion.
G2100012

N° PC : 2021RJ0282
Jugement du 21/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SARL VISIFRANCE
4 rue Paul Estival Bâtiment B - 31200 TOULOUSE. Vente de solutions de communication et prestations publicitaires. R.C.S. 804 055 200.
Mandataire judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT, 17 rue de Metz - 31000 TOULOUSE.
Juge-commissaire : M. BEAUDET.
Date de cessation des paiements le 13/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100013

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

N° PC : 2021RJ0281
Jugement du 21/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SARL SYNERGIE
PATRIMOINE
4 boulevard de Strasbourg - 31000 TOULOUSE. Intermédiaire en achat, vente et location de biens immobiliers, fonciers et commerciaux. R.C.S. 528 818 255.
Mandataire judiciaire : la SELARL JULIEN PAYEN prise en la personne de Me Julien PAYEN, 54 rue Pargaminières CS 18501 - 31685 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. BEAUDET.
Date de cessation des paiements le 03/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100011

N° PC : 2021EX0001 (GTC EVRY)
Jugement du 13/09/2021 : Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sur conversion d'une procédure de sauvegarde à l'égard de

SAS LODING
15 avenue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS. Stockage bureaux. R.C.S. 420 178 550.
Mandataire judiciaire : La SELARL FIDES, prise en la personne de Maître Bernard CORRE, 5 rue de Palestro - 75002 PARIS.
Administrateur : La SELARL AJ ASSOCIES, prise en la personne de Maître Lesly MIROITE, 48 rue la Fayette - 75009 PARIS.
Mission : Assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion.
G2100012

N° PC : 2021RJ0282
Jugement du 21/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SARL VISIFRANCE
4 rue Paul Estival Bâtiment B - 31200 TOULOUSE. Vente de solutions de communication et prestations publicitaires. R.C.S. 804 055 200.
Mandataire judiciaire : la SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT, 17 rue de Metz - 31000 TOULOUSE.
Juge-commissaire : M. BEAUDET.
Date de cessation des paiements le 13/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100013

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

La SAS TURBO LAVAGE
BLAGNAC
75 rue Roland Garros - 31700 BLAGNAC. Lavage autos, vente accessoires et équipements autos. R.C.S. 841 017 148.
Mandataire judiciaire : la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Stéphane HOAREAU, 4 rue Amélie CS 98034 - 31080 TOULOUSE CEDEX 6.
Juge-commissaire : M. FANTINI.
Date de cessation des paiements le 09/09/2021.
Les déclarations des créances sont à déposer entre les mains du mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au BODACC.
G2100015

N° PC : 2021RJ0284
Jugement du 23/09/2021 : ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Tarn-et-Garonne

MODIFICATION

DE STATUTS

FMDOC & ASSOCIÉS
GABINET D'AVOCATS

FMDOC & ASSOCIÉS - CABINET D'AVOCATS

35 rue Pierre Gamarra
BP 70381 - 82003 MONTAUBAN CEDEX
Tél. : 05.63.63.36.79 - Fax. : 05.63.93.59.58
Courriel : contact@fmdoc.fr

SOCIETE CIVILE PIERRE & ADRIEN DOUMENGE

Société civile
au capital de 1.824.509,84 Euros
Siège social :
1000 chemin des Lébrats
82000 MONTAUBAN
R.C.S. Montauban 433 296 563

Suivant décision collective des associés en date du 1^{er} septembre 2021, il résulte que :

- Adrien DOUMENGE, demeurant 1000 Chemin des Lébrats 82000 MONTAUBAN a été nommé gérant pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} septembre 2021, en remplacement de Gaston Pierre DOUMENGE, décédé et de Josette DOUMENGE, démissionnaire, demeurant ensemble 1000 Chemin des Lébrats 82000 MONTAUBAN, retirés des statuts.
- Modification de l'article 7 Capital social :

Le capital social est fixé à un million huit cent vingt-quatre mille cinq cent neuf Euros et quatre-vingt quatre centimes (1.824.509,84 €). Il est divisé en mille sept cent soixante (1.760) parts de mille trente six Euros et soixante cinq centimes (1.036,65 €) chacune.
Lesquelles sont attribuées comme suit :

- A Adrien DOUMENGE, mille sept cent soixante parts en pleine propriété, numérotée de 1 à 1.759 ;
- A Josette DOUMENGE, une part en pleine propriété, numérotée 1760, ci : 1 ;

Soit au total mille sept cent soixante parts sociales, ci : 1.760.
Mention sera faite au R.C.S. MONTAUBAN.

Pour avis.

G2100077



DE GONDANGES

Société civile d'exploitation agricole
Société civile
au capital de 25.800,00 Euros
Siège social :
«Gondanges» - 82110 LAUZERTE
404 487 464 R.C.S. Montauban

Aux termes d'une décision en date du 28 décembre 2020, les associés ont décidé de proroger de 49 années la durée de la société, pour la porter à 99 ans, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis :
La gérance.

G2100039



BRUNO & ASSOCIES

Société d'avocats
14 rue Bayard - TOULOUSE

SPFPL DE PHARMACIEN D'OFFICINE HOLDING CAUSSIGNAC

Suivant PV de l'associée unique du 30/09/2021 de la SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES DE PROFESSION LIBERALE DE PHARMACIEN D'OFFICINE HOLDING CAUSSIGNAC SPFPL DE PHARMACIEN D'OFFICINE HOLDING CAUSSIGNAC au capital de 624.210 €, il résulte que le siège social a été transféré de NÈGREPELISSE (82800), 6 avenue Sadi Carnot à FONTENILLES (31470), 6 Place Campariol à effet du 30/09/2021 et l'article 5 des statuts a été modifié en conséquence ; En conséquence dudit transfert, la société qui est immatriculée au R.C.S. de MONTAUBAN sous le n°807 625 827 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de TOULOUSE. Personne habilitée à engager la société : Le gérant : M. Henri CAUSSIGNAC.

Pour avis.

G2100100

CASSIGNOL BRICOLAGE SERVICES - C.B.S.

Société à responsabilité limitée
au capital de 156.000 Euros
porté à 726.180 Euros
Siège social :
ZAC de la Molle
Lieu dit «Place de Lamolle»
Avenue du Luxembourg
82000 MONTAUBAN
438 643 868 R.C.S. Montauban

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 23 septembre 2021, le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 570.180 € pour le porter de 156.000 € à 726.180 € par création et émission de 2.924 parts sociales nouvelles.
Mention sera faite au R.C.S. de MONTAUBAN.

Pour avis.

G2100064

DISSOLUTION

DE SOCIETE

DAF DISTRIBUTION

SARL au capital de 300,00 Euros
Siège social :
Place de la République
82 370 LABASTIDE SAINT PIERRE
SIRET : 853 799 302 00015
R.C.S. Montauban

Aux termes d'une délibération en date du 28 Septembre 2021, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la SARL DAF DISTRIBUTION à compter du 30 Septembre 2021 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. Il a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Adel KALECHE demeurant 5 Bis Rue Vigouroux 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE à compter de la même date. La gérance assumée par M. Adel KALECHE pris fin à la même date. L'associé unique a conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au 5 Bis Rue Vigouroux 82370 LABASTIDE SAINT PIERRE.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN.

Le liquidateur.

G2100091

CLOTURE

DE LIQUIDATION

MIDI COUVERTURE

Société par actions simplifiée
en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège de liquidation :
10 chemin des Vignerons
82000 MONTAUBAN
820 025 732 R.C.S. Montauban

L'Assemblée Générale réunie le 31 août 2021 au 10 chemin des Vignerons - 82000 MONTAUBAN a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Ismet UCLER, demeurant 10 chemin des Vignerons - 82000 MONTAUBAN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de MONTAUBAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

G2100071

Etude de Maîtres Philippe RIOLS et Florence MERIC- AURIOL

Notaires associés à BEAUMONT de LOMAGNE (Tarn et Garonne)
34 Avenue Albert Soubies

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE JUYAU BAS

Avis de liquidation de société

Suivant acte reçu par Maître Philippe RIOLS, Notaire Associé à BEAUMONT de LOMAGNE, le 29 septembre 2021, il a été procédé à la liquidation et au partage de la société GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE JUYAU BAS au capital de 167.693,92 € dont le siège social est à MAUBEC (82500) «Juyau Bas», immatriculée au R.C.S. MONTAUBAN sous le n° 340 518 836. Son actif net social a été partagé entre ses membres. La liquidation a été clôturée et quitus a été donné au liquidateur. Dépôt légal au R.C.S. MONTAUBAN.

Pour avis : Le Notaire.

G2100098

La Gazette Du Midi ANNONCES LÉGALES

ANGÉLIQUE NIOT / VIRGINIE DOTTI
ET FLEUR LENOBLE

TÉL. : 05.34.41.34.00

annoncelegale.gazm@forumeco.com

La Gazette Du Midi COMPTABILITÉ

HÉLÈNE CORET

TÉL. : 05.34.41.34.14

compta.gazm@forumeco.com

La Gazette Du Midi ABONNEMENTS

TÉL. : 05.34.41.88.01

abonnement.gazm@forumeco.com

ANNONCES LÉGALES

DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS :
VENDREDI 12 HEURES
annoncelegale.gazm@forumeco.com



Une annonce légale ? Avec nous, partout en France

Sans frais supplémentaires

Dessine-moi la confiance

La Gazette du Midi

LE BUREAU REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO - MIDI-PYRÉNÉES

annoncelegale.gazm@forumeco.com

05 34 41 34 00



**RÉSERVES
FAIBLES**



**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT !**

REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

TROUVEZ LA COLLECTE
LA PLUS PROCHE
DE CHEZ VOUS



dondesang.sante.fr

0 800 972 100

Service & appel
gratuits

Essai. Motorisations exclusivement électriques, design léché, elle incarne le futur de Renault et constitue le premier maillon de la « Renaultion » promise par la marque française.

Mégane E-Tech : comme un symbole



4,21 m de long seulement mais une belle habitabilité et un grand coffre pour une Mégane 100% électrique.

Les constructeurs manquent cruellement d'imagination pour évoquer leurs nouveautés. Elles « réinventent l'automobile » ou carrément « révolutionnent » le genre à chaque fois ou presque. On n'est pas obligé de les croire sur parole. Cependant, on sent que les choses bougent depuis quelques années. Le virage électrique n'y est pas étranger. Il a non seulement permis de s'affranchir de pas mal de contraintes en matière de design mais aussi d'imaginer une autre façon d'envisager la voiture dans sa globalité. Le salon de Munich, premier grand rendez-vous automobile européen depuis le début de la crise sanitaire, a confirmé cette évolution à défaut du grand chambardement maintes fois promis.

Le meilleur exemple: l'inédite Mégane E-Tech 100% électrique dévoilée en Bavière qui arrivera chez les distributeurs Renault en mars 2022. Précision, elle ne remplacera pas les modèles thermiques actuels qui poursuivront leur carrière,

au moins pour un temps. Mais elle leur filera un sacré coup de vieux, c'est une certitude. Pour le constructeur, elle « incarne la transformation de la marque, symbolise la réinvention du cœur de marché, représente un gigantesque bond en avant dans tous les domaines. »

Comme plusieurs autres nouveautés, elle ne rentre pas dans les cases habituelles. Plus tout à fait une berline et pas vraiment un SUV: une sorte de transgenre sur roues de 20 pouces. Un entre-deux dans l'air du temps avec un superbe design épuré et une multitude de détails soignés: poignées de portes avant affleurantes se déployant automatiquement, projecteurs avant et feux arrière 3D ultra fins, signature lumineuse à LED sophistiquée... Ultra compacte – seulement 4,21 m – mais dotée d'un empattement de 2,70 m, la Mégane E-Tech a le sens de l'accueil, aux places arrière en particulier et dispose d'un grand volume de coffre (440 l) avec un espace de rangement dédié aux câbles de recharge, ce qui leur évite de trainer. Des domaines

où les voitures électriques sont rarement à leur avantage.

Un des secrets de la Mégane E-Tech: ses batteries de seulement 11 cm de haut, parfaitement intégrées sous le plancher. Cela permet d'offrir plus d'espace intérieur et autorise un centre de gravité plus bas, promesse d'un excellent comportement routier. Renault possède plus d'une décennie d'expertise en matière de voiture électrique avec plus de 400 000 immatriculations, il aurait été dommage que la Mégane E-Tech n'en profite pas. Cela se matérialise par un surpoids contenu, une trappe dénommée « FireAccess » permettant aux services de secours de circonscire l'incendie des batteries en quelques minutes, un interrupteur sous la banquette arrière assurant une déconnexion avec le circuit haute tension ou un QR code sur le vitrage résumant les informations indispensables en cas d'accident...

PRÉSENTATION INTÉRIEURE SPECTACULAIRE

Tout numérique et double écran grande taille à bord: version horizontale (31 cm) pour le bloc d'instruments derrière le volant, version verticale (23 à 30,5 cm selon le niveau de gamme) pour l'écran tactile central surplombant une console centrale débarrassée de toute commande, le petit levier de vitesses ayant migré à droite derrière le volant. Le tout se conjugue avec un niveau de finition engageant, rehaussé sur les versions les plus huppées de subtils placages de bois. On ne s'éterni-

sera pas sur les nombreuses aides à la conduite disponibles. Si ce n'est pour constater que la liste est longue: on en compte jusqu'à 26. Même chose pour les systèmes de connectivité offrant de multiples services, en particulier ceux touchant au fonctionnement des batteries et à leur recharge.

La Mégane E-Tech est déclinée en deux niveaux de puissance, déterminant à la fois des seuils d'autonomie différents et autorisant des types de recharges plus ou moins rapides. La version EV40-96 kW (130 ch) dispose d'une batterie de 40 kWh assurant une autonomie de l'ordre de 300 km. La version EV60-160 kW (218 ch) est associée à une batterie de 60 kWh permettant d'aller jusqu'à 450 km sans passer par la case recharge. De plus, elle peut se brancher sur des prises « rapides » restaurant d'avantage d'autonomie en un temps réduit. Des versions business combinant puissance minimum (130 ch) et grosse capacité de recharge sont également prévues. Cette « polyvalence de recharge » (dixit Renault) a des avantages mais il n'est pas simple de s'y retrouver entre les diverses combinaisons proposées.

Dernier point mais pas négligeable, la Mégane E-Tech sera assemblée en France sur le site de Douai, « l'ElectriCity », entièrement dédié aux véhicules électriques de la marque. Un coq intégré à l'émaillage du pare-brise matérialise symboliquement cette origine française.

DOMINIQUE MARÉE

Actualités

CEUX QUI ROULENT EN VOITURE ÉLECTRIQUE. SUR LES 340 000 VOITURES ÉLECTRIQUES CIRCULANT EN FRANCE, PRÈS DE 222 000 APPARTIENNENT À DES PARTICULIERS. L'HEBDOMADAIRE AUTO-PLUS A ÉTABLI LEUR PROFIL

L'ensemble des véhicules électrifiés, 100 % électriques et hybrides, totalise 2 % du parc automobile français. C'est peu dans l'absolu mais la progression est exponentielle. Surtout depuis l'an dernier. Grâce notamment à une augmentation spectaculaire de l'offre, en particulier de la part des constructeurs français où la Renault Zoe n'est plus essemblée même si elle règne toujours sur ce marché. Pour mieux savoir qui roule en électrique et en hybride rechargeable, l'hebdomadaire *Auto-Plus* s'est appuyé sur les statistiques du spécialiste AAA-Data et sur les données du leader du contrôle technique SGS. 222 000 particuliers ont fait le choix de la voiture électrique. En majorité (40 %), il s'agit d'une Zoe. Le privilège de l'antériorité. Vient ensuite la Peugeot e-208 (11 %) dont le succès commercial est significatif. Ils parcourent annuellement 9 500 km en moyenne au volant de leur voiture électrique. Environ 3 000 km de moins que ceux utilisant une voiture roulant au sans-plomb. Contrairement à une idée reçue, plus de 60 % d'entre eux ont acheté leur voiture électrique contre seulement 37 % ayant eu recours aux différents types de location. Ils disposent pour les deux tiers d'entre eux d'un second véhicule essence (45 %) ou diesel (43 %).



Sur 96 500 détenteurs de véhicules électriques, 22% sont des femmes.

Le client type: un homme de 52 ans en moyenne dans les deux tiers des cas mais de plus en plus de femmes font le choix de la voiture électrique. Les chiffres sont sensiblement différents pour les hybrides rechargeables avec des utilisateurs en majorité professionnels. Sur les 225 500 véhicules en circulation, seulement 96 500 sont détenus par des particuliers. Moyenne d'âge: 56 ans. Il s'agit d'hommes à 78 %. Mais les 22 % de femmes qui ont fait ce choix sont plus jeunes: 53 ans. Ils et elles ont recours à la location dans 30 % des cas. Sans surprise, la Peugeot 3008 rallie un maximum de clients (13 %) à égalité avec la Renault Captur, viennent ensuite les VW Golf (8 %) et Citroën C5 Aircross (7 %). Des données appelées à évoluer rapidement au fur et à mesure du poids grandissant des motorisations électrifiées sur le marché national.

D.M.

LES ENJEUX D'AVENIR DU CONTRÔLE TECHNIQUE

À l'occasion des 30 ans du contrôle technique le 1^{er} janvier prochain, le CNPA et l'État ont conclu un partenariat. L'occasion ainsi de rappeler que ce dispositif, qui regroupe 12 000 collaborateurs en France, est un levier essentiel des politiques publiques de transition écologique et de sécurité routière. En effet, chaque année, près de 300 000 véhicules présentant des défaillances critiques sont identifiés. Ce rapprochement a pour objectif de faciliter le recrutement de 1000 postes à pourvoir au sein de la profession, de mettre en place des actions contre l'évitement du contrôle technique, ou encore de permettre aux centres de contrôle technique de devenir des points relais et de conseil dans le cadre de l'instauration des Zones à Faibles Émissions, une réflexion autour des vignettes Crit'Air, mais également une coopération pour adapter le contrôle technique aux nouvelles technologies embarquées.

moteur



Double écran numérique géant, de plus de 30 cm chacun sur les versions haut de gamme.

Actualités

DANDIN AU THÉÂTRE DU GRAND ROND

Mallory Casas-Parramon, pour la Compagnie La Fabrique, met en scène au Théâtre du Grand Rond *Dandin*. Pour ceux qui auraient oublié leurs années de collège, *George Dandin* narre les tribulations d'un riche paysan qui épouse une jeune aristocrate dont la famille est sans le sou. Mariage d'argent pour les uns, mariage d'élévation sociale pour les autres, mariage forcé pour la jeune femme... la comédie est noire, les relations entre les personnages bien citronnées et la morale équivoque. La Compagnie La Fabrique s'empare de la pièce et décale son centre de gravité pour trouver un point d'équilibre entre la vision d'Angélique et celle de George Dandin. L'histoire a donné à la comédie de Molière un tanin très particulier, renforçant le côté visionnaire et révolutionnaire du

dramaturge. 350 ans après sa création, la comédie apparaît pour ce qu'elle est : une implacable critique sociale. Du 5 au 9 octobre à 21 heures. Au Théâtre du Grand Rond, 23, rue des Potiers à Toulouse. www.grand-rond.org 05 61 62 14 85

MAZÛT, AU THÉÂTRE DE LA CITÉ

La Compagnie Baro d'evel présente au Théâtre de la Cité son spectacle *Mazût*, qui mêle théâtre, danse et musique. Créée et interprétée par le binôme Blaï Mateu Trias et Camille Decourtye, *Mazût* est une pièce qui a beaucoup compté dans la trajectoire de Baro d'evel, faisant naître ce vers quoi la compagnie tendait depuis des années : l'immersion dans un dispositif scénographique plastique et sonore où les artistes font corps avec la matière. Pour la première fois, Blaï et Camille vont transmettre

leurs rôles à un nouveau duo d'interprètes aux multiples talents : Marlène Rostaing et Julien Cassier. *Mazût* est l'histoire de deux êtres qui partent à la recherche de leur animal intérieur. Parce que l'humanité les dépasse, parce qu'ils ont perdu leur instinct, parce que le monde va trop vite, ils vont essayer de retrouver leurs premières sensations, le premier souffle, le point de départ. Présent dans presque toutes les créations de Baro d'evel, l'animal infuse ici de l'intérieur des corps, sous le regard du chien Patchouka. Un hommage sous forme de tableau vivant, mixant la danse, le chant, l'acrobatie et un incroyable concert de gouttes d'eau. Du 5 au 15 octobre à 20 heures. Au Théâtre de la Cité, 1, rue Pierre Baudis à Toulouse www.theatregaronne.com 05 62 48 54 77

LE FEUILLETON GOLDONI AU THÉÂTRE DE LA CITÉ

Muriel Mayette-Holtz signe la mise en scène du *Feuilleton Goldoni* donné au Théâtre de la Cité, inspiré des *Aventures de Zelinda et Lindoro* de Carlo Goldoni. « Cette trilogie est un feuilleton psychologique sur notre incapacité au bonheur. Les deux protagonistes, qui s'aiment sans aucun doute, recherchent un amour pur et unique tout en revendiquant chacun leur liberté. Cette revendication est difficilement compatible avec leur désir d'absolu. Goldoni nous promène dans leurs

contradictions sentimentales, de crises de larmes en crises de jalousie, d'élan amoureux en passion cachée. Nous sommes les témoins d'une confession impudique qui nous ramène à nos propres confusions. L'auteur fait souffrir ses personnages de maux inexistants, enfermés dans un aveuglement douloureux et sans issue. Il faudra trois pièces, un deuil, un héritage, une bataille pour approcher l'apaisement... », écrit Muriel Mayette-Holtz. Du 8 au 10 octobre au Théâtre de la Cité, 1, rue Pierre Baudis à Toulouse. 05 34 45 05 05. theatre-cite.com/

VICENTE PRADAL À LA CAVE POÉSIE

Réservez vos soirées des 6, 7 et 8 octobre pour assister aux lectures que donnera Vicente Pradal à la Cave Poésie. Au programme le mercredi 6 octobre : l'allocution de Federico García Lorca à la population de Fuente Vaqueros. Alors que la Seconde République espagnole vient d'être proclamée en avril, Lorca prononce en septembre 1931 une allocution lors de la création de la première bibliothèque dans son village natal. Livres ! Livres ! Voici un mot magique qui équivaut à dire « Amour, amour », et que les peuples devraient réclamer comme ils réclament du pain ou désirent de l'eau pour leurs semences. Publié pour la première fois en Espagne en 1986, ce texte inédit en France a été publié aux Éditions Sables en 2019, traduit

par Vicente Pradal. Le jeudi 7 octobre, lecture sur la tauromachie d'Ignacio Sánchez Mejías. Voici la voix du torero Ignacio Sánchez Mejías, le même que pleura Federico García Lorca dans le fameux *Llanto*, poème que mettra en musique Vicente Pradal à la fin des années 90. Retour aux sources donc. Nous sommes en février 1930, Lorca est lecteur depuis quelques mois à l'Université de Columbia à New York. Il invite Sánchez Mejías à y donner une conférence sur la tauromachie. « Nous allons parler de la tauromachie qui est la science du toreo et du toreo qui est la science de la vie. Savoir toréer c'est savoir vivre. » Dans cette conférence inédite en français, traduite par Claude de Frayssinet et publiée pour la première fois par les Fondateurs de briques, Ignacio Sánchez Mejías nous ouvre à la mystique de la corrida. Vendredi 8 octobre, lecture de *La Vie de Lazarillo de Tormes, fortunes et adversités*. Vicente Pradal vient de publier aux Éditions Trôba Vox une nouvelle traduction du célèbre *Lazarillo de Tormes*, le premier roman picaresque écrit en langue espagnole en 1554. Sa traduction, à la fois rigoureuse et vivante, respectueuse mais débarrassée de ses archaïsmes, cherche à rendre tout le savoureux de ce récit, cruel, grinçant et comique pour toucher le lecteur et la lectrice d'aujourd'hui. www.cave-poesie.com 05 61 23 62 00

en bref



Mazût, au Théâtre de la Cité.

ALEXANDRA FLEURANTIN

ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DE LA GAZETTE DU MIDI
- + VERSION NUMÉRIQUE

À partir de **35€***

VERSION PAPIER • NUMÉRIQUE



NOS OFFRES D'ABONNEMENT

- Je m'abonne pour **1 an au prix de 35 €**
(*offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))
 - Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €**
 - Je m'abonne pour 2 ans au prix de 75 €**
 - Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €**
(*Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre de La Gazette du Midi)
- Offres valables jusqu'au 31/12/2021

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
La Gazette du Midi - Service Abonnement
48 allée Jean Jaurès, 31100 Toulouse
Tél. 05 34 41 88 01 - Fax 05 61 63 16 15
abonnement.gazm@forumeco.com - www.gazette-du-midi.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Activité : _____

RCS : _____ Code APE : _____

Signature : _____

La Gazette du Midi

Festival. Devenu un incontournable de l'automne à Toulouse, le festival fête ses 25 ans.

Le (second) souffle de l'orgue

Démodé l'orgue ? Pas du tout, à voir les foules se presser à chaque concert du festival Toulouse les Orgues, qui depuis 25 ans fait les beaux soirs du début d'automne dans la Ville rose. Un quart de siècle d'une programmation aussi hétéroclite qu'exigente qui a fini par rallier à l'orgue des publics très divers. L'orgue à tuyaux, à l'histoire millénaire, est ainsi devenu le prétexte à des rencontres étonnantes et de créations artistiques inattendues.

L'édition 2021 ne déroge pas à la règle, offrant ce que l'instrument a de meilleur, servi plus est par des artistes de grand renom pour lesquels



ALEXANDRE OULIER

Une séance de Yo[r]ga en l'église du Gesù, par Betty Basset, professeur de yoga accompagnée par l'organiste Luca Akaeda Santesson, .



L'orgue relevé de la basilique Notre-Dame de la Daurade.

Toulouse est ainsi devenue, le lieu où il faut être, quand sonne l'heure de la rentrée.

Ainsi, figure parmi les temps forts de cette édition de Toulouse les Orgues le concert que donneront deux chanteurs d'oiseaux, Jean Boucault et Johnny Rasse, accompagnés des flûtes précolombiennes de Pierre Hamon autour de l'organetto médiéval de Catalina Vicens.

Autre projet original : pour fêter Piazzolla dont on célèbre le 100^e anniversaire de la naissance, l'accordéoniste Lionel Suarez et le grand organiste Thierry Escaich se produiront exceptionnellement en duo. Le festival accueillera égale-

ment la première de *Bach Metamorphosis*, un projet où la musique de Bach entre en résonance avec l'art de la contorsionniste Lise Pauton.

Événement rare, Toulouse les Orgues fera réentendre des orgues qui ont retrouvé tout leur éclat après une grande période de travaux : ceux des lieux emblématiques que sont la basilique Notre-Dame de la Daurade et l'église Saint-Jérôme. C'est d'ailleurs à la Daurade que se déroulera le concert d'ouverture, autour de deux compositeurs ayant écrit de la musique religieuse et de l'opéra (Puccini et Janacek), servi par le Chœur de chambre

les éléments (le 6 octobre à 20 h30).

L'église Saint-Jérôme accueillera, de son côté, le récital de Bernhard Haas, dédié aux œuvres de César Franck, Leguay, Tournemire, Camille Saint-Saëns et Mendelssohn-Bartholdy

Plus que jamais, Toulouse les Orgues marque en 2021 son soutien aux organistes en début de carrière, parfois même encore en fin de cycle de formation. Avec d'abord le 13^e Concours international d'orgue où treize candidats sélectionnés dans le monde entier viendront se mesurer les uns aux autres.

Ensuite, par des invitations à jouer lors de concerts Jeunes Talents, des Nuits du Gesù (en l'église du Gesù), de spectacles jeune public, des rendez-vous Yo[r]ga (séance de yoga au son de l'orgue), ou des Racontemoi l'Orgue. Au travers de partenariats avec les établissements supérieurs de musique de Paris, Lyon et Toulouse, certains de ces musiciens mèneront différentes missions dans le cadre d'une immersion professionnelle dans le Festival.

Du 5 au 17 octobre, 26^e édition de *Toulouse les Orgues*. toulouse-les-orgues.org

Littérature et musique. À l'auditorium du Conservatoire de Montauban.

Mozart, en quête de beauté

L'auditorium du Conservatoire de Montauban accueille le 6 octobre à 20 h30, dans le cadre de la 7^e édition du festival Passions Baroques qui se déroule jusqu'au 10 (cf. *notre édition du 27 septembre*), une lecture musicale avec Yasuko Uyama-Bouvard, pianoforte et Nathalie Vinot, comédienne.

Après *La Bonne Vie*, sur le poète Roger-Gilbert Lecomte, et *Lautrec*, sur le peintre, l'écrivain Matthieu Mégeand boucle, avec Mozart et *Tout ce qui est beau*, une trilogie intitulée « créer-détruire » sur ces trois artistes incandescents morts en

pleine fleur de l'âge.

Dans ce nouveau roman paru chez Flammarion (2021), le romancier suisse nous fait littéralement « entendre » Mozart. Il n'en fallait pas plus à Yasuko Uyama-Bouvard et Nathalie Vinot pour leur souffler l'idée de cette lecture musicale.

Yasuko Uyama-Bouvard interprétera au plus près de la réalité historique des œuvres du génie du clavier qu'est Mozart tandis que Nathalie Vinot dévoilera quelques fragments de ce roman, en prélude à la rencontre avec l'auteur. L'écrivain genevois est en effet attendu le 9 octobre à 14h30, également à l'auditorium du Conservatoire de Montauban. Il reviendra sur la genèse de ses livres et donnera également à entendre des extraits de son texte (gratuit sur réservation).

Reservations pour la lecture musicale sur le site www.les-passions.fr et par téléphone au 07 72 11 99 56

Reservations pour la rencontre avec l'auteur sur le site www.confluences.org



Yasuko Uyama-Bouvard.

Festival. Après une édition reserrée en 2020, la 35^e édition du festival de jazz proposé par le Conseil départemental de la Haute-Garonne, reprend à plein volume.

#35 Jazz sur son 31

Programmée du 6 au 17 octobre à Toulouse et dans tout le département, la 35^e édition du festival Jazz sur son 31 reprend un format habituel avec, cette année, une programmation riche de 59 rendez-vous musicaux dont 37 concerts gratuits dans une vingtaine de communes du département. Entre artistes de la scène jazz française, américaine, et artistes locaux émergents ou confirmés, la programmation du festival se décline désormais en deux volets : le In pour les concerts au Pavillon République, les soirées Scène 31 et les Concerts club, et le Off pour les rencontres, ateliers et conférence gratuites tout public (une dizaine au total) ou réservés à des publics spécifiques (musiciens amateurs et professionnels, écoles de musique, collégiens, étudiants, jeunes de la Maison des adolescents).

La soul music est la thématique reine de cette édition, avec des propositions de concerts, une leçon de soul music (donnée par Human Songs le 16 octobre à 21 heures au Taquin, à Toulouse), une confé-



L'artiste chilienne Melissa Aldana, le 15 octobre au Pavillon République.

rence (sur le thème « soul music, enjeux sociaux et politiques de Sam Cooke à d'Angelo » par Nicolas Rogès et Belkacem Meziane, le 9 octobre à 17 heures à l'Utopia de Bordeaux suivie de la projection du film documentaire *Soul Power* de Jeffrey Levy-Hinte, même lieu à 19 heures).

Parmi les artistes invités figurent les chanteurs britanniques Hannah Williams & The Affirmations, le musicien et poète Anthony Joseph ou encore le collectif français BadAss Division & Friends...

Le Pavillon République accueillera la soirée d'ouverture du festival qui débutera par un hommage au guitariste toulousain Benoît Mardon, décédé le 20 juillet dernier, en présence des musiciens de son sextet Fusion Jazz Project, suivi du concert du Belmondo Quintet.

10 concerts auront également lieu au Pavillon République, dont ceux des artistes français Serge Casero et Raphaël Lemonnier, Triple Juice ou Neue Graphik Ensemble. Le Club New York, dédié au jazz américain, accueillera les saxopho-

nistes Chris Potter, Melissa Aldana ou encore le trompettiste Keyon Harrold.

Les soirées Scène 31 donneront à voir les multiples horizons du jazz avec notamment le grand saxophoniste américain Kenny Garrett à la Halle aux Grains, Julien Lourau et son projet « Power of Soul » au Théâtre des Mazades, le groove de J.P. Bimemi & The Black Belts à la salle Nougaro, l'oudiste tunisien Dhafer Youssef à Muret ou encore la rencontre entre Thierry Escaich et Lionel Suarez autour du compositeur argentin Astor Piazzolla...

Au programme de Scène 31, figure aussi un ciné-concert autour du film muet *Within our gates* d'Oscar Micheaux (1919), mis en musique par les musiciens Ferdinand Doumerc et Bastien Andrieu à la Cinéma-thèque de Toulouse.

Les Concerts club mettront à l'honneur, comme chaque année, des artistes locaux, et notamment Old School Funky Family à Mondonville, Shad 4Tet à Belberaud, Edmony Krater à Labarthe-sur-Lèze...

cultures.haute-garonne.fr

Actualités

FEMMES FATALES, UN CONCERT DE L'ORCHESTRE NATIONAL DU CAPITOLE LE 8 OCTOBRE À LA HALLE AUX GRAINS

Fabien Gabel, à la tête de l'orchestre national du Capitole aux côtés de Henri-Franck Beauperin à l'orgue, évoqueront Salomé, la sulfureuse héroïne biblique qui, pour obtenir la tête de Jean-Baptiste, déploya une danse incandescente et mortelle. Humperdinck avec l'ouverture de *Königskinder*, Liszt, avec sa *Fantaisie et Fugue sur le choral « Ad nos, ad salutarem undam »*, Strauss avec la *Danse des sept voiles*, extraite de *Salomé* et Schmitt avec *La Tragédie de Salomé*, sont en effet au programme de ce concert proposé dans le cadre du festival Toulouse les Orgues le 8 octobre à 20 heures à la Halle aux Grains. Réservations au 05 61 63 13 13 et sur www.onct.toulouse.fr

FRANÇOIS, LE SAINT-JONGLEUR, À LA SALLE NOUGARO, AVEC GUILLAUME GALLIENNE

Le comédien Guillaume Gallienne incarne le héros du texte du Prix Nobel de littérature Dario Fo en se glissant dans les pas de saint François, le père de la pauvreté. Sur un plateau nu, il donne vie à ce récit truculent d'un homme, un saint vraiment pas comme les autres. Un hymne à la vie aussi spirituel qu'indispensable. Dans l'Italie du XIII^e siècle, où l'insolence conduit rapidement au bûcher, François, homme de foi, libre, parcourt l'Ombrie avec ses compagnons de pauvreté. Sur la route, il restaure les églises, négocie avec le loup, parle aux oiseaux et conte en langue vulgaire les Évangiles. Un spectacle de la Comédie française mis en scène par Claude Mathieu. Du 7 au 9 octobre à 20 h30 à la salle Nougaro, 20 chemin Garric à Toulouse.

Réservations sur le site www.odysseus.com

en bref

Thierry Pedeloup. En 25 ans, ce discret chef d'entreprise a bâti un groupe qui pèse dans le domaine du conseil opérationnel. C'est aussi l'une des premières entreprises à mission sociale et environnementale d'Occitanie.

En bonne compagnie

Bousculer nos certitudes, et nous pousser à réfléchir, c'est peut-être, résumé en quelques mots, ce à quoi aspire le plus profondément Thierry Pedeloup. Ce chef d'entreprise, intarissable comme beaucoup de passionnés, calme et discret, avance doucement mais sûrement dans la vie et « sur le chemin de la réussite ». Il est à la tête d'Ethics Group, qui réunit aujourd'hui cinq marques dans les métiers du conseil : B & T Associés, pour la gouvernance et le pilotage opérationnel, Motive, pour le team building, Parmenion, pour la concertation et la communication sensible, Digismart, pour les solutions digitales, et Merlane, pour les ressources humaines. Devenue en 2020 une entreprise à mission sociale et environnementale, cette constellation compte désormais près d'une centaine de salariés et prévoit une quarantaine d'embauches cette année sur son siège de Blagnac, l'Ethics Village, conçu comme un tiers-lieu démonstrateur d'une nouvelle façon de « faire ensemble » avec les territoires,

les collectivités, les organisations publiques et privées. Des nouvelles recrues qui, au-delà de leurs compétences techniques, devront rapidement s'acculturer pour devenir à leur tour des « tixies ». Car même pour de jeunes embauchés, le mode de fonctionnement du groupe, basé sur la concertation, l'intelligence collective, l'engagement, la responsabilisation, la gouvernance concertante et l'absence d'organigramme, peut parfois se révéler déstabilisant.

Manière de montrer que cette approche nouvelle du management n'est pas une utopie, Thierry Pedeloup a en effet voulu faire de son groupe un démonstrateur de la philosophie qu'il prône et qu'il a synthétisée dans un ouvrage, *La bonne compagnie*, paru en 2019, du nom du mouvement (The Good Company) qu'il a lancé en 2015 et dont la vocation est « d'inspirer, rassembler et soutenir tous ceux qui veulent parier sur l'intelligence collective, la bienveillance et des modes de fonctionnement plus participatifs et plus coopératifs pour des organisations agiles et performantes où il fait bon vivre ».

Des convictions que ce scientifique de formation, s'est forgées tout au long de la vie. De fait, dès l'enfance, puisqu'il a grandi près d'Agen auprès de grands-parents agriculteurs maraîchers, issus de cette « vague de migration d'Italiens » venus s'installer dans la vallée de la Garonne. « J'ai vécu sous cette influence-là et grandi au contact de la terre », détaille Thierry Pedeloup en frappant le bureau pour marquer son importance. « Cela m'a largement forgé. Le paysan ne se préoccupe pas de savoir s'il pleut ou s'il fait froid. Il ne se plaint pas de ce que lui inflige la nature. Il sait qu'il doit faire avec et il avance. » Du champ jusqu'à l'étal du marché, le jeune garçon cultive, cueille et vend les salades du grand-père à ses côtés. Des années formatrices : « Chacun, derrière son étal, affichait sa différence – ce qu'on n'appelait pas encore la singularité –, mais travaillait dans la complémentarité ; tout le monde s'entendait, allait chez l'un ou chez l'autre. Cette dynamique de marché qui fonctionnait en circuit court était très intéressante », explique-t-il, même s'il n'en a pas conscience à l'époque. « Je suis convaincu que chaque être est façonné par son histoire personnelle, son éducation et cela peut remonter très tôt : le labeur de la terre, le contact avec la



nature et la relation avec le commerce également... Avec le recul, je pense que j'ai été assez privilégié. »

La génération suivante n'a, elle, qu'une envie : sortir du milieu paysan. « L'ascenseur social existait encore à cette époque. Avec mon frère, nous avons été les premiers à faire des études longues, se souvient-il. Or ne pas travailler à l'âge de 18 ans, c'était, pour tout le reste de la famille, difficile à entendre. On vous le faisait bien comprendre et ça aussi, ça forge le caractère. » Le jeune homme, qui a entretemps fait sa scolarité au lycée Marie Curie de Tarbes où ses parents se sont installés, s'engage ainsi « dans l'inconnu. Aujourd'hui, c'est quelque chose de commun et l'offre de formation est pléthorique, mais à l'époque je ne savais pas du tout où j'allais ! »

Avant ce saut dans le supérieur, Thierry Pedeloup a également dû affronter « quelques incidents de santé » dont l'un d'une extrême gravité. « Un épisode de la vie qui vous marque à jamais », explique-t-il, la voix encore chargée d'émotion à l'évocation de ce souvenir près de cinquante ans après. « Lorsque vous avez vécu quelque chose de semblable, vous savez ce que vaut la vie et que l'entraide et la solidarité sont des valeurs exceptionnelles. » Un peu plus tard, d'autres problèmes de santé, survenus à un an d'intervalle, condamneront l'adolescent à de longues périodes d'immo-

bilisation puis de rééducation et surtout à abandonner le sport. Des épreuves qui « ont vraiment forgé ma relation à la vie, aux autres, au monde et donné le sens de l'effort, assure Thierry Pedeloup. Et si aujourd'hui je parle beaucoup de résonance avec soi, les autres, le monde et la nature, ce n'est pas un hasard. La vie vous forge et si vous avez conscience de la façon dont elle vous a forgé, vous pouvez influencer ou vous construire sur ces bases. »

Un bac S en poche, le jeune homme, qui a découvert en autodidacte le codage sur un Commodore, entreprend des études d'informatique, à l'université Paul Sabatier à Toulouse, section Miage (Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises), « une formation géniale », assure-t-il. « Cela a développé chez moi un esprit extrêmement curieux. Je m'intéressais autant aux aspects scientifiques qu'à l'écriture. » L'amour de la philosophie viendra plus tard : « à l'époque j'étais complètement immature et j'ai perdu du temps. Du reste, on ne sait pas inculquer la philosophie aux plus jeunes, la philosophie au sens d'un questionnement, de la libre pensée, d'un entraînement de la pensée », remarque-t-il.

En même temps qu'il entreprend sa dernière année d'étude, il entre chez Andersen Consulting. « J'amenais à l'époque toute la dynamique du génie logiciel, un élément très nouveau à l'époque pour

le cabinet ». L'expérience lui permet de voyager et de rencontrer beaucoup de grands comptes. « Il s'agissait de modéliser l'ensemble du fonctionnement d'une entreprise et d'analyser également toutes des données disponibles, ce qui préfigurait le big data dont on parle aujourd'hui ». Grâce au génie logiciel, le jeune professionnel acquiert très vite « une vue à 360° de toutes les entreprises ». Une autre expérience enrichissante. « J'ai eu la chance d'être forgé au contact du terrain. C'est très formateur », assure-t-il. Pendant deux ans, il travaillera aussi à Paris auprès de différents grands comptes dont la Cnam, la Cnaf, le CCF, BNP Paribas...

Thierry Pedeloup, qui poursuit depuis toujours le rêve de devenir entrepreneur, « franchit le Rubicon » le 1^{er} avril 1996. Avec une conviction extrêmement forte : « au travers de ces années, j'ai travaillé sur des organisations d'entreprise qui manquaient cruellement de transversalité et d'agilité. Tout était verticalisé, cloisonné. » Un mode de fonctionnement souvent inefficace, selon le dirigeant. « Dans une entreprise, la chaîne de création de valeur est totalement transverse. Or, les jeux de pouvoir, les conflits internes, la compétition, tout cela contrarie cette chaîne de valeur. » C'est sur cette base : la connaissance du génie logiciel et cette vision de l'organisation et du fonctionnement des hommes,

qu'il crée B & T Associés, devenu Ethics Group en grandissant. « L'idée était déjà d'amener la transversalité dans les organisations et de parler de processus de création de valeur. À savoir que ce n'est pas l'organigramme qui compte, mais le rôle de chacun dans cette création de valeur. C'était fort et nouveau à l'époque. Autant vous dire qu'il était difficile de se faire comprendre », se souvient en souriant Thierry Pedeloup. En juin 1996, le néoentrepreneur organise un premier séminaire, auquel assiste une dizaine de personnes. L'une d'elle deviendra son premier client. « Cette mission a permis de nous lancer... »

Depuis, le groupe n'a cessé de se renforcer : l'équipe accompagne désormais les enjeux des différentes transitions : sociale, économique, numérique, énergétique, agricole... Les convictions du créateur l'ont poussé à l'écriture. « Comment fait-on pour avoir un impact sur les entreprises et les encourager à tenter la gouvernance concertante ? The Good Company n'est pas une méthode mais une série de questionnements qui permettent d'avancer sur un chemin nouveau. Il s'agit d'oser cette transformation et d'agir pour vivre l'impermanence, c'est-à-dire être agile et mouvant. Et après tout ce qui vient de se passer, c'est maintenant que tout se joue », assure cet humaniste. **AGNÈS BERGON**

1965

Naissance à Agen

1990

Obtient un DEA mention Miage (Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises)

1996

Co-fonde sa première entreprise, B & T Associés

2007

Fondation d'Ethics Group qui réunit aujourd'hui cinq sociétés de conseil spécialisées dans la conduite du changement

2015

Lancement du mouvement The Good Company. Création de la plateforme de concertation Colidée

2017

Création d'ETHICS Village, un tiers-lieu qui accueille aujourd'hui, outre le siège du groupe, sept jeunes pousses

2020

Adoption du statut d'entreprise à mission sociale et environnementale

2021

Ethics Group fête ses 25 ans et se projette dans les 25 prochaines années